

REPUBLIQUE DU RWANDA

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU RWANDA



*ENQUETE SUR LE SECTEUR INFORMEL 2006
MICRO ET PETITE ENTERPRISES AU RWANDA*

Rapport FINAL



Kigali, Avril 2007

Table des matières

ANALYSE SYNTHETIQUE.....	4
SECTION I : ORGANISATION ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE.....	9
CHAPITRE 1. HISTORIQUE	9
1.1 Introduction.....	9
1.2. Origine de l'enquête.....	12
1.3. Institutions impliquées dans l'enquête	12
1.4. Objectifs de l'enquête	13
1.5. Financement de l'enquête	14
CHAPITRE 2: ORGANISATION ET EXECUTION DE L'ENQUETE	15
2.1 Phase préparatoire.....	15
2.2 Couverture de l'enquête	15
2.3 Méthodologie de l'enquête.....	16
2.4 Sélection de l'échantillon.....	17
2.5 Fiabilité des données.....	20
2.6. Traitement et analyse des données.....	22
2.7 Limite de l'enquête et contraintes rencontrées.....	23
SECTION II: CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DES UNITES INFORMELLES AU RWANDA	24
CHAPITRE 3: GESTION DES UNITES INFORMELLES AU RWANDA	24
3.1. Mode de gestion des unités informelles	24
3.2. Mode de gestion des unités de type associatif ou coopératif	25
3.4. Système de comptabilité	26
CHAPITRE 4. CREER DES EMPLOIS ET GENERER DES REVENUES PAR LE SECTEUR INFORMEL MME.....	29
4.1. Catégories des emplois créés	29
4.2. Estimation des emplois dans les MSE du secteur informel	31
4.3 Taille des unités et des emplois.....	33
4.4. Activités génératrices de revenus par MPE du secteur informel	33
4.5 Intensité de l'emploi et valeur ajoutée	35
4.6 Disponibilité des compétences.....	36
SECTION 3 : PRODUCTION NATIONALE ET LES MARCHES DANS LE SECTEUR INFORMEL	37
CHAPITRE 5: LA CONTRIBUTION A LA PRODUCTION NATIONALE DES BIENS ET SERVICES ET A LA VALEUR AJOUTEE PAR LES UNITES DU SECTEUR INFORMEL AU RWANDA	37
5.1 Valeur des produits et Services par secteur et sous secteurs.....	37
5.2 Fixation des prix /coûts de Produits et Services par les unités du secteur informel.....	39
5.3. Valeur Ajoutée par Secteur Informel.....	41
CHAPITRE 6 : UTILISATION DE CAPACITE DE PRODUCTION DES UNITES DU SECTEUR INFORMEL	42
6.1. Capacité de production des unités par Secteurs et sous Secteurs.....	42
6.2. Raisons de sous utilisations de la capacité de production par les principaux secteurs d'activités	43
CHAPITRE 7 : STATUT TECHNOLOGIQUE, MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES BESOINS	45
7.1 Fréquence d'approvisionnement des matières premières.....	45
7.2 Contraintes rencontrées par les MPE.....	46
7.3 Mode de paiement.....	47
CHAPITRE 8. MARCHÉ POUR LE SECTEUR INFORMEL.....	48
8.1 Marchés principaux pour le secteur informel :	48
8.2 Les Stratégies Marketing utilisées dans les MPE du secteur informel	48
8.3 Contraintes du Marché	49
SECTION 4: ACCÈS AU FINANCEMENT, A L'INVESTISSEMENT ET A LA SECURITE SOCIALE DU SECTEUR INFORMEL	50
CHAPITRE 9: ACCES AU FINANCEMENT PAR LE SECTEUR INFORMEL	50

9.1	L'expérience de collaboration entre le secteur informel et les banques :	50
9.2	Épargne par unités du secteur informel:	51
9.3	Estimation de l'épargne par unités du secteur informel.....	52
9.4	Accès au financement	52
9.6	Paiement des Dettes par les Unités du Secteur Informel	54
9.7	Subventions Financières aux Unités du Secteur Informel	55
CHAPITRE 10: INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR INFORMEL.....		56
10.1	Sources d'Investissements :	56
10.2	Estimation des investissements:.....	57
CHAPITRE 11: AFFILIATION AU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE		58
11.1.	Affiliation au système de sécurité sociale.....	58
11.2	Affiliation aux systèmes d'assurance maladie	58
CHAPITRE 12: LES CONTRIBUTIONS FISCALES DU SECTEUR INFORMEL.....		60
12.1	Répartition des contribuables par secteur	60
12.2	Estimation des Taxes payées en 2005.....	60
12.3	Estimation des taxes payées à l' ORR par secteur	61
12.4	Taxes payées aux Autorités locales.....	61
12.5	Opinion du Secteur Informel sur le système fiscal	62
12.6	Connaissance concernant l'Identification du Meilleur Contribuable.....	64
SECTION 5: ORGANISATION ET ACCES AUX SERVICES D'APPUI AUX		65
OPERATEURS ENVIRONNEMENT ET PERSPECTIVES D'EXPANSION DES UNITES		
INFORMELLES		65
CHAPITRE 13: ORGANISATION DU SECTEUR INFORMEL		65
13.1.	Organisation des unités informelles	65
13.2.	Contribution financière des membres	66
13.3.	Analyse des profits ou bénéfices tirés de ces associations.....	66
13.4.	Analyse des forces des associations ou inter groupements.....	67
13.5.	Non adhésion aux associations	69
SECTION 5: ORGANISATION ET ACCES AUX SERVICES D'APPUI AUX ENTREPRISES OU		
ENCORE LES SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (SDE/BDS) ET		
PERSPECTIVES D'EXPANSION DU SECTEUR INFORMEL		71
CHAPITRE 14: UTILISATION DES SERVICES D'APPUI AUX ENTREPRISES OU ENCORE		
LES SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (SDE/BDS) PAR LES		
OPERATEURS INFORMELS:		71
14.1.	Utilisation des services SDE/BDS:	71
14.2	Types de SDE/ BDS utilisés:	72
14.3	Payements des SDE/ BDS par les opérateurs informels:	72
14.4	Formations en faveur des opérateurs informels	73
14.5	Bénéfices tires des formations	74
CHAPITRE 15 : ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET CONTRAINTES SPECIFIQUES AU		
SECTEUR		76
15.1	Analyse du climat d'affaires spécifique au secteur informel:	76
15.2	Contraintes de se lancer dans les affaires:	76
CHAPITRE 16 : PROSPECTIONS POUR LA CROISSANCE ET LA TRANSITION VERS LE		
STATUT FORMEL		78
16.1.	Les raisons qui poussent les gens à rester informels:.....	78
16.2.	Choix de rester informel:	79
16.3.	Prospection pour l'expansion.....	79

Equipe d'Analyste

N°	NAMES	INSTITUTION
1	Dr Patrick Tudor NUGAWELA	Concepteur du Plan d'analyse
2	GATARAYIHA Jean Philippe (08505618)	NISR (Coordinator)
3	SEKAMONDO François (08504881)	MINECOFIN/DPU
4	NYANDWI Naphtal (08594167)	MINECCOFIN/DPU
5	NZAKIZWANIMANA Vincent (08500069)	CAPMER
6	KAGABA Callixte (08527509)	
7	MURANGWA Yusuf (08845758)	INSR
8	KARAMAGE Callixte (08511519)	BNR
9	BUSINGYE Vanessa (08531799)	MINICOM
10	TUKUNDANE Emmanuel (08863855)	MINECOFIN/DPU
11	MUKARUBIBI Fatina (08305291)	MIFOTRA
12	MUKAMA Denis (08439325)	RRA
13	UWIZEYEMUNGU Jean Claude (08353344)	FRSP
14	MWIZA Ernest	INSR

ANALYSE SYNTHETIQUE

Conscient de la situation de manque des données sur le secteur informel, le Ministère des Finances et de la Planification Economique, en collaboration avec les différents partenaires impliqués dans le développement de ce secteur et avec l'appui de la Banque Mondiale a initié ladite enquête et ont demandé l'expertise de l'INSR pour mener l'enquête sur ce secteur et on présente ici les points frappant issus des résultats obtenus

Pour ce qui est des caractéristiques générales des unités informelles, les résultats de l'enquête ont montré que la majorité des unités informelles non agricole au Rwanda, 87.5%, sont des entreprises individuelles et familiales, gérées à 94,6% par leurs propriétaires ou son conjoint tandis que pour le reste, les entreprises sont largement gérées les membres désignés. Les 12.5% d'entreprises restantes sont regroupées en Associations, coopératives, Autres types de regroupement et ASBL. Etant donné la nature de ces entreprises, seul un petit nombre (18,3%) tient régulièrement les livres comptables.

La plupart de ces unités institutionnelles (73%) fonctionnent entre 5 et 7 jours et près de 15% des entreprises enquêtées fonctionnent moins de 5 jours, 10% travaillent sur commande.

Concernant l'emploi en général et le revenu en particulier, l'enquête a mis en évidence les aspects très importants concernant l'emploi et les revenus générés par le secteur informel. En employant environ 117 275 personnes, le secteur informel non agricoles au Rwanda emploie environ 27.1 % du total des employés dans le pays.

Sur base des résultats, le secteur non industriel emploie la plupart des personnes avec 82%, suivi par les secteurs de l'industrie (16%).

Les résultats de cette enquête montre que 91.5% des employés sont permanents et 8.5% sont occasionnels. Pour les deux catégories d'emplois les hommes sont plus nombreux que les femmes avec 71% contre 29%.

Quant à la distribution des emplois par Province, on constate que la Province de l'Ouest a plus d'emplois (27.4%). Au niveau des secteurs, l'Ouest domine d'autres Province dans le secteur manufacturier (32%) et non manufacturier (27%).

Quant à la nationalité des employés dans le secteur informel, 97.4% sont des Rwandais suivi par les congolais avec 1.6%.

Les résultats nous ont indiqué que 72% des unités de production emploient un seul employé et on a obtenu par cette enquête que le propriétaire masculin gagne en moyenne 37 906 Frw par mois contre 30 391 Frw pour le propriétaire féminin.

Pour les heures de travail, le rythme de travail est estimé 50 heures par semaine dans le secteur informel et en moyenne la valeur ajoutée par employés et par mois est estimée à 137 113 Frw avec 164 025 Frw de valeur ajoutée dans le secteur non manufacturier contre 18 537 Frw dans le secteur manufacturier

On a obtenu aussi que 87% des propriétaires ont déclaré avoir des employés compétents et 45% de ceux qui ont des employés non qualifiés affirment que les employés qualifiés peuvent être engagé localement.

Le secteur informel contribue largement à la production nationale des biens et services. Il est très important de souligner ici que la valeur de la production en Frw en 2005 a augmenté de 37% par rapport en 2004. Le secteur non manufacturier a connu une augmentation de 48.3% tandis que dans d'autres secteurs la production a diminué de 10.6% dans le secteur minier et 15,6% dans le secteur manufacturier.

Il est très important de mentionner que le secteur non manufacturier occupe une place importante dans la production du secteur informel et ne cesse d'accroître sa part, car celui-ci a contribué jusqu'à 81.7% et 88.7% de toutes les activités du secteur informel respectivement en 2004 et 2005.

L'enquête sur le secteur informel a révélé que 44% des unités ne fixent pas le prix avant de vendre leurs produits. Parmi eux 71% utilisent les prix de référence existant sur le marché. Il a été également constaté que le secteur non manufacturier contribue à la valeur ajoutée à concurrence de 97,5%.

S'agissant de l'utilisation de capacité de production, il a été révélé qu'en général, les unités du secteur informel n'exploitent pas la totalité de leur capacité de production, ces dernières ne consomment que 51% de la capacité totale. La raison principale est que la majeure partie des entreprises (73.4%) a un marché restreint pour leur produits et ces unités sont obligées de stocker les produits pendant longtemps. Une autre raison évoquée est le manque de matières premières et d'autres produits intermédiaires tel que signalé par les propriétaires des unités du secteur informel à un taux (57.9%).

Pour le cas des matières premières d'approvisionnement et le mode de paiement dans ce secteur informel, les résultats de l'enquête ont montré que 79% des matières premières utilisées dans le secteur informel sont achetées lorsque le besoin se fait sentir.

Les mêmes résultats ont également révélé que 82% du secteur informel utilise l'argent liquide comme mode de paiement; ceci peut être lié à la fréquence de paiement et on peut en conclure que le secteur informel achète les matières premières en petites quantités quand c'est nécessaire.

Concernant les contraintes qui affectent le secteur informel, l'enquête a indiqué que 75% des problèmes qui affectent ce secteur informel sont dus au manque de capital et ceci confirme les résultats antérieurs.

Les résultats de l'enquête mettent en évidence des aspects très importants de stratégies du marché, des segments du marché et des contraintes majeures affectant le secteur informel. Les résultats indiquent que la stratégie marketing en grande partie utilisée dans le secteur informel est celui qui consiste à attendre les acheteurs (37%), suivi de la stratégie qui consiste à produire sur commande (27.6%).

Des segments du marché du secteur informel sont localisés en grande partie dans le grand public (plus de 75%); cela montre qu'il y a de grandes opportunités pour le marché des produits du secteur informel.

L'insuffisance des fonds de roulement dans le secteur informel handicapent le bon fonctionnement des unités à plus de 60% dans tous les trois secteurs d'activités

Les opérateurs du secteur informel ont déclarés avoir peu d'acheteurs (70%) dans le secteur minier et non industriel. Ceci est attribué au choix des stratégies de marketing utilisées. De façon générale, la structure de marketing dans le secteur informel devrait être améliorée et remise à un niveau standard.

Les résultats de l'enquête ont indiqué que le secteur informel au Rwanda est très vaste, bien que soumis à un grand nombre de défis y compris l'incapacité d'augmenter leurs investissements à travers des secteurs clairement identifiés. Cependant, les résultats de l'enquête ont montré que le niveau d'investissements dans le secteur informel est généralement bas. Ceci est dû au manque d'accès au financement adéquat, étant donné que leur financement est limité aux institutions non classiques et ayant moins d'accès aux banques commerciales ou classiques.

Les résultats ont révélé que, peu d'opérateurs informels ont vraiment accès aux financements au Rwanda. Cela représente uniquement 15,2 % des personnes interrogées dans le secteur informel et le reste n'a pas accès au financement. Les activités non manufacturières dominent les secteurs d'accès au financement du secteur informel, couvrant environ 71 % suivis par les activités manufacturières avec 21,9% et les activités minières prennent les 6,5% restants.

Cependant, les données ont révélé que la plupart des sources de financement découlent d'une épargne personnelle qui contribue à 57,2%. Ceci est une indication concernant la manière dont le secteur informel est confronté au manque de financement adéquat pour améliorer leurs investissements généraux au Rwanda.

S'agissant de la sécurité sociale et assurance maladie, il a été constaté qu'en général le secteur informel ne contribue pas activement dans le système de sécurité social du Rwanda. En effet, seulement 1,74% des unités sont affiliées à la CSR. Mais on peut dire qu'ils sont beaucoup plus intéressés par l'assurance maladie plus spécialement le système de mutuelles de santé où 69,81% d'unités adhèrent.

Il est important de noter que le secteur informel a un nombre significatif d'opérateurs qui ont déclaré ne payer aucune forme d'impôts et le secteur de l'extraction minière a eu le pourcentage le plus élevé de 34,2 %. Les autres secteurs ont eu des pourcentages de non paiement de 22,9 % dans le secteur manufacturier et 10 % dans le secteur non manufacturier.

Cependant, quelques sous-secteurs individuels avaient des pourcentages de non paiement encore plus élevés par rapport aux moyennes déclarées de tous les autres secteurs.

L'impôt potentiel qui peut découler du paiement fiscal par le secteur informel est énorme, comparé aux niveaux de conformité actuels. Nous remarquons que 103 732 036 Frw ont été perçus sur 567 unités vers les autorités centrales.

Pour les unités du secteur informel 1 165 unités ont répondu avoir versé 80 031 469 Frws aux autorités locales. Il faut souligner ici que les opérateurs des unités informelles sont en contact avec l'administration locale.

Les acteurs du secteur informel ne sont pas, dans une large mesure, informés sur la journée des contribuables et encore moins sur ce qui est organisé à cette occasion. Environ 67% des personnes interrogées ont fait preuve d'ignorance concernant cette journée avec 60% et 58% des opérateurs du secteur minier et du secteur non manufacturier, tous les deux faisant montre d'ignorance concernant cette journée.

Le taux d'adhésion aux mouvements associatifs par les opérateurs agissant dans le secteur informel au Rwanda est encore faiblement organisé. Seulement un quart des unités (23.7%) individuelles ou familiales est regroupée en associations.

Même pour celles qui adhèrent, le paiement des cotisations n'est pas encore systématique puisque plus de quatre unités sur cinq (88.4%) payent régulièrement leurs cotisations.

Le plus grand avantage que tire les unités informelles dans l'adhésion aux associations est la facilitation à l'accès au financement, puisque 4/5 (79.6%) l'ont reçu comme BDS.

Les opérateurs du secteur informel qui n'adhèrent pas aux organisations professionnelles invoquent comme principaux motifs la préférence à œuvrer tout seul ou dans le cadre familial ainsi que le manque de moyens financiers pour s'acquitter des cotisations (50.3%). Ce constat constitue un handicap sérieux de la politique de promotion du mouvement coopératif, l'une des stratégies adoptées dans le programme de lutte contre la pauvreté au Rwanda.

Cela implique qu'une campagne de sensibilisation devra être menée pour infléchir l'attitude des opérateurs informels rwandais en faveur des coopératives et autres associations professionnelles comme les chambres de métiers récemment constituées au sein de la Fédération Rwandaise du Secteur Privé.

Faisant appel aux résultats d'enquête, nous remarquons qu'il y a quelques points qui méritent une attention particulière quant à la fourniture et la consommation des Services pour le Développement des Entreprises au sein des unités informelles. Ces points concernent particulièrement :

- La nécessité des SDE au sein du secteur informel et l'augmentation des prestataires des SDE ou de renforcer les initiatives déjà existantes de prestation des SDE
- Une nécessité de la mise en place des mécanismes d'incitation au changement des mentalités des opérateurs du secteur informel quant à l'utilisation (consommation) des SDE comme outils de la création de la valeur ajoutée dans leurs affaires. En effet, mise à part l'incapacité de paiement de SDE pour certains opérateurs de ce secteur, la notion de paiement pour consommation des SDE est encore abstrait pour certains par rapport à la contribution des SDE sur la valeur ajoutée et sur la performance des entreprises dudit secteur.

- Une responsabilité de tous les intervenants (Gouvernement, Encadreurs du secteur privé, partenaires de développement...) d'initier et de renforcer des systèmes et des mécanismes permanents de formation et de renforcement des capacités au sein du secteur privé et particulièrement des entreprises du secteur informel.

Il convient également d'accentuer l'émergence de la responsabilité des leaders politiques d'engager leurs efforts et d'encourager l'utilisation des SDE comme moyen d'assurer la performance des unités du secteur informel qui est connu comme un secteur d'opportunités pour des milliers d'employés et qui représenteraient pratiquement le deuxième secteur (après le secteur agricole) aussi dans les milieux ruraux que urbains.

Comme nous l'avons cité précédemment tous les opérateurs économiques ont besoin d'un environnement favorable aux affaires pour mieux opérer et orienter leurs décisions d'investissement. Pour le cas du Rwanda, un effort remarquable a été fait pour améliorer l'environnement des affaires. Durant cette enquête, sur l'ensemble de toutes les unités enquêtées 59% ont déclaré être satisfaits du dit environnement des affaires. Ceci n'est pas le résultat du hasard car beaucoup d'efforts tant du secteur privé que public ont été fournis pour la mise en place d'un environnement favorable pour les affaires.

Par ailleurs il convient d'attirer l'attention sur le coût de l'investissement qui reste toujours élevé par rapport à la rentabilité économique et financière des capitaux investis et plus particulièrement le problème lié à l'énergie qui reste générale (32%).

Du point de vue de la transition de l'informel au formel, l'enquête révèle qu'il y a un bon nombre d'unités qui ont répondu en affirmant leur désir de rester dans l'informel. Ce choix est motivé par diverses raisons telles que :

- Moins de tracasseries avec les pouvoirs publics (73%),
- Indépendance (45.3%),
- Facilité d'accéder au minimum nécessaire pour démarrer (49.5%),
- Facilité de disposer du personnel bon marché (38.8%),
- Facilité d'avoir les acheteurs (31.5%),
- Facilité d'obtenir la production
- Ne pas connaître les avantages d'être formel (37.5%)
- Manque d'information sur les pré requis pour devenir formel (54.6%)

Ceci nous donne un bref aperçu de ce qui se passe dans le secteur informel. Les détails de l'information seront largement repris dans les chapitres qui vont suivre.

PARTIE I : ORGANISATION ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE

CHAPITRE 1. HISTORIQUE

1.1 Introduction

Au Rwanda, comme dans d'autres pays en développement, le secteur informel occupe une place importante tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Ce secteur rassemble les petites et moyennes entreprises de production de biens et services opérant dans un certain nombre d'activités assez étendues. Ce secteur est subdivisé en activités attachées à l'agriculture et celles non agricoles pour ce qui est du monde rural ; ainsi que l'informel et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour ce qui est du milieu urbain.

L'étendue et la source d'informations relatives aux activités économiques du secteur informel ainsi que leur impact dans la croissance économique restent mal ou peu compris, tandis que la taille dudit secteur reste toujours un défi de développement économique. La prédominance des activités informelles dans la vie économique d'un pays reflète les inadéquations entre le rythme de transformation vers les économies modernes et le cadre légal et réglementaire susceptible de stimuler ce processus.

La présente enquête sur le secteur informel au Rwanda est la première du genre à être exécutée et a connu les grands défis de manque de référence pouvant faciliter la comparabilité. L'autre grand défi qu'il faut soulever se rapporte à l'absence d'une définition claire du secteur informel, ce qui amènent les gens à l'assimiler au secteur des petites et moyennes entreprises.

A cet effet, la littérature antérieure sur le secteur informel au Rwanda a souvent assimilé ce secteur à celui des petites et moyennes entreprises qui se caractérise en fonction du nombre d'employés, du volume des activités en termes de chiffre d'affaires, du niveau d'investissement initial.

Toutefois, la compréhension du secteur des PME permet de circonscrire le secteur informel qui en est la principale composante dans les pays en développement. Ainsi la définition du secteur informel sera déduite de celle des PME dont le tableau suivant montre les différentes appréhensions adoptées par différents intervenants.

Tableau 1.1 Définitions des PME usuelles au Rwanda¹.

No	Institution Source	Définition attribuée aux PME
1	MINICOM	1. Petites – moins de 10 employés ²
2	MINICOM /Etude de la Banque Mondiale, Mars 1998 ³	1. Micro entreprises : investissement ne dépassant pas un demi million de francs rwandais, moins de 3 employés 2. Petites entreprises – Investissements compris entre 5 et 15 millions de francs rwandais, employés compris entre 3 et 30 personnes
3	MINICOM /UNIDO, Enquête sur les Entreprise (1999 –2000)	1. Micro entreprises : Moins de 3 employés 2. Petites – Employés compris entre 3 et 30 personnes
4	MINICOM –UNIDO, Enquête de 1990	1. Micro –Moins de 3 employés 2. Petites – Employés compris entre 3 et 30 personnes
5	Projet PPPMER –IFAD ⁴ /MINICOM	1. Petites unités de subsistance, investissements inférieurs à 15,000 Frw 2. PME émergents, investissements compris entre 15 et 150 milles francs rwandais 3. PME en développement, investissement supérieur à 150,000 Frw
6	Banque Rwandaise de Développement (BRD)	1. Micro entreprises : moins de 3 employés et/ou patrimoine net inférieur à un demi million. 2. Petites – entre 3 et 30 employés, patrimoine net compris entre un demi et 15 millions de Frw ⁵
7	Rwanda Revenue Authority (RRA)	1). 820 entreprises, soit 36% des contribuables ayant un chiffre d’affaire annuel n’excédant pas un million en 2003 2). 646 entreprises, soit 28% des contribuables ayant un chiffre d’affaire annuel compris entre un et 15 millions sont qualifiés de moyennes entreprises
8	Rural Support Sector Project MINAGRI ⁶	1. Activités connexes à l’agriculture 2. Activités non agricoles 3. Activités innovatrices

La définition théorique du secteur informel retient pas mal de ces caractéristiques. En effet, en langage courant, ce terme est utilisé de deux manières différentes. La première pour

¹ Patrick NUGAWELA, Review and Assessment of Micro and Small Scale Enterprises (MSSEs) in Rwanda, Kigali, August, 2004, p15

² Craft Industries promotion policy paper May 2003

³ Definition of a policy Frame work for promotion and Development of SMEs in the Republic of Rwanda - Patrick Nugawela – MINICOM, / World Bank Private Sector Development Project –(Project IDA 2541-RW)

⁴ PPPMER –Project pour la promotion des petites et micro entreprises rurales

⁵ Etude Globale des OME – Dec 1984

⁶ Provincial Strategies for the development of off farm and non-farm productive activities in rural areas –Rural Sector Support Project, RSSP – Ministry of Agriculture and Animal Resources, April 200

designer des activités illicites ou illégales d'individus qui agissent dans un but d'évasion fiscale ou de contournement de la législation. La seconde reflète tout simplement aux petites entreprises qui ont recours à des modes de production et de gestion peu sophistiqués et fonctionnent sans statut légal.

Selon le BIT⁷, « *le secteur informel peut être décrit, d'une façon générale, comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées* ».

On distingue deux types d'entreprise du secteur informel :

- les entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte ;
- les entreprises d'employeurs informels.

Selon le cas, les entreprises du secteur informel, peuvent être définies par : i) la taille des unités inférieure à un certain niveau d'emploi ; ii) le non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés ; iii) la non tenue d'une comptabilité permettant de distinguer les flux de revenus patrimoniaux de l'entreprise de ceux de son propriétaire.

Dans le cas du Rwanda, le secteur informel peut être défini par l'une ou la combinaison de ces trois critères. En effet, il est difficile de fixer un niveau d'emploi en dessous duquel on rentre dans le secteur informel. Il est également difficile d'utiliser le non enregistrement comme critère, car, chaque unité de production informelle est enregistrée quelque part. Il semble alors que le critère de la non tenue d'une comptabilité formelle et formalisée, capable de distinguer clairement les activités de l'entreprise de celles de leurs propriétaires est décisif.

Il convient cependant de noter que cette définition peut s'élargir à d'autres caractéristiques entre autre la précarité du milieu de travail, la création spontanée sans études de faisabilité préalable, le régime fiscal (forfaitaire) non lié au volume des transactions, la prédominance des relations familiales (faible taux de salarisation), le faible niveau de qualification de la main d'œuvre et la quasi absence d'une comptabilité. Une approche simpliste qualifie le secteur informel de secteur de la « débrouille »⁸ sans sécurité sociale.

Dans notre cas d'étude, les unités de production retenue qualifiées d'informelles remplissent de façon non cumulative, la majorité de ces critères. Ainsi les unités ciblées dans cette enquête sont celles intervenant dans des activités non agricoles de production et de vente de biens et services dans l'un des trois secteurs que sont les mines et carrières, le manufacturier et le non manufacturier. Ces unités étant localisées dans les marchés ou dans les centres de négoce, en milieu rural ; dans les marchés ou sur les axes routières (souvent des quartiers spontanés) en milieu urbain. Rares sont celles implantées dans des endroits spécifiques et/ ou appropriés tels que les ateliers pour certains métiers, les associations de pêcheurs, les tradi-praticiens, les extracteurs de sable et de pierres de construction. Sont exclus de notre enquête les opérateurs ambulants ainsi que ceux opérant à domicile en dehors des endroits précités.

⁷ Résolution de la 15^{ème} Conférence du BIT concernant les Statistiques de l'Emploi dans le Secteur Informel.

⁸ AFRISTAT, Actes du Séminaire sur le Secteur Informel et la Politique Economique en Afrique Subsaharienne, Bamako, 10 au 14 mars 1997

1.2. Origine de l'enquête

L'idée de mener une enquête sur le secteur informel au Rwanda fut dictée par le manque crucial des données fiables sur ce secteur peu ou mal connu alors qu'il occupe la majorité de la population tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Par ailleurs, toutes les informations disponibles à ce jour se basent sur des estimations sommaires faites le plus souvent à la hâte en fonction de la nature et de l'urgence de la demande du moment.

En effet, lors de l'élaboration de la première génération de stratégie de réduction de la pauvreté au Rwanda (DSRP), il a été remarqué une faible maîtrise de ce secteur, ce qui a eu comme conséquence l'absence de stratégies de développement de ce secteur qui pourtant constituerait un palliatif au désengorgement de l'agriculture qui emploie actuellement 9 personnes sur 10 de la main d'œuvre active⁹.

Ces lacunes ont été également soulignées dans l'évaluation du DSRP et il convenait d'intégrer ce secteur dans la Stratégie de Développement Economique et de Réduction de la Pauvreté en cours d'élaboration et dont le document final est attendu en Avril 2007.

1.3. Institutions impliquées dans l'enquête

Conscient de cette situation, le Ministère des Finances et de la Planification Economique, en collaboration avec les différents partenaires impliqués dans le développement de ce secteur et avec l'appui de la Banque Mondiale a initié ladite enquête. Les partenaires impliqués sont respectivement la Direction de la Planification du Développement au sein du MINECOFIN, premier demandeur d'information pour lui permettre de documenter l'EDPRS en cours d'élaboration. Outre le fait qu'il est le principal promoteur de ladite enquête, son rôle consiste à assurer que la couverture de l'enquête répond aux objectifs la vision et les priorités du pays. Le second partenaire, non le moindre, est l'Institut National de Statistiques du Rwanda qui est responsable de l'expertise technique quant à la méthodologie et le respect des normes. Notons également d'autres institutions considérées comme principaux consommateurs et ou utilisateurs de premier plan des données à produire. Il s'agit entre autre du MIFOTRA, du MINICOM, du RRA. Cependant, lors l'analyse des données, d'autres institutions ont été approchées de part leur expertise dans les différents thèmes d'analyse. C'est le cas notamment du FRSP, du CAPMER et de la BNR.

Cette enquête a été donc conçue pour produire les données fiables susceptibles d'informer les décideurs politiques pour un meilleur ciblage des interventions visant la réalisation des objectifs de développement de moyen et long terme que sont l'EDPRS et la vision 2020. Outre le Gouvernement du Rwanda, la Banque Mondiale avait manifesté un besoin de ce genre d'informations dans l'élaboration du Document Cadre de Coopération à Moyen Terme avec le Gouvernement du Rwanda (Memorandum Economique du Rwanda et Stratégie d'Assistance au Rwanda).

⁹ MINECOFIN, EICV, 2000-2001, Kigali, September 2002,p10

1.4. Objectifs de l'enquête

Dans le contexte actuel du Rwanda, l'enquête sur le secteur informel se propose d'étudier la structure, la dynamique et la valeur ajoutée générée par ce secteur, particulièrement en terme de création d'emploi et de création des richesses. Ce genre d'information et d'analyse est de nature à faciliter l'amélioration des politiques et des interventions du cadre national de lutte contre la pauvreté notamment dans l'amélioration de la gestion économique.

L'objectif de l'enquête est de fournir des informations statistiques sur les activités du secteur informel en vue de :

- Permettre aux planificateurs et autres décideurs de disposer d'informations en vue de la mise en place de politiques et de stratégies de développement du secteur informel notamment dans le cadre de la réduction de la pauvreté ;
- Contribuer à l'élaboration des politiques, des stratégies et des mesures d'actions propres à consolider l'emploi, accroître la productivité et le revenu des petits producteurs et mettre en place un cadre institutionnel permettant leur épanouissement ;
- Compléter les données sur le secteur moderne et d'autres études en cours et en perspective en vue d'améliorer les statistiques des comptes nationaux, notamment le PIB et plus tard d'établir le tableau entrées-sorties.

Les résultats de l'enquête couvrent divers domaines :

Dans le domaine économique, l'enquête a permis d'avoir des informations suivantes :

- la production et sa structure ;
- la valeur ajoutée et sa structure ;
- le revenu et son affectation ;
- l'épargne ;
- les crédits ;
- l'investissement.

Dans le domaine socio-économique, l'enquête analyse :

- le nombre d'emplois et sa structure ;
- la formation professionnelle ;
- les aspects du genre.

Pour l'environnement des affaires, l'enquête traite :

- du problème d'approvisionnement ;
- du problème d'équipement ;
- de la gestion de l'unité ;
- du problème de main-d'œuvre ;
- des mesures fiscales ;
- des débouchés et concurrence.

En plus du niveau géographique (c'est-à-dire les quatre provinces et la ville de Kigali), l'enquête essaye d'effectuer l'analyse par secteur d'activité. Trois principaux secteurs d'activités ont été identifiés :

- le secteur des mines et carrières ;
- le secteur manufacturier et
- le secteur non Manufacturier

Afin de permettre une analyse approfondie des secteurs d'activités, ces trois grands secteurs sont subdivisés en sous secteurs reconnus par la classification internationale de façon suivante :

1. Secteur des Mines

- Extraction et Mines
- Sable et Carrières
- Autres non classés

2. Secteur Manufacturier

- Produits alimentaires et boissons
- Textiles
- Cuirs et Peaux
- Produits de bois
- Papier et produits de papier
- Impression
- Produits chimiques
- Les produits minéraux non métalliques
- Les produits métallurgiques
- Les produits métalliques
- Petites machines
- Montres
- Autres produits manufacturiers non classés

3. Secteur Non Manufacturier

- Construction
- Réparation, Maintenance et Commerce
- Commerce
- Restaurants et Hôtels
- Transport/Entreposage/Communication
- Téléphone et communication
- Loyers et Services des entreprises
- Autres services des entreprises
- Services de Santé
- Destruction et Collection des ordures
- Activités relatives aux Associations
- Récréation, Loisir et Sport
- Autres services non classés

1.5. Financement de l'enquête

Le financement de l'enquête sur le secteur informel au Rwanda a été sous forme de concours de dons provenant de différents donateurs appuyant le processus de réduction de la pauvreté au Rwanda. Ces donateurs sont entre autre le Gouvernement du Japon, le Royaume des Pays Bas, le PNUD et la Suisse qui l'ont affecté dans un fonds spécial ad hoc (Trust Fund) géré par la Banque Mondiale en vue de faciliter le processus de réduction de la pauvreté au Rwanda. Il a été accordé dans le cadre des études et recherches et autres mécanismes de facilitation de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le projet de financement fut négocié sous le titre de « Poverty Reduction Strategy Trust Fund Grant for Capacity Building for Poverty Reduction Strategy and Monitoring » et le numéro du don est TF0541818. L'enquête sur le secteur informel au Rwanda est l'une des trois grands composantes du projet à savoir (1) la mise en place d'un système de suivi de la pauvreté au niveau décentralisé, (2) l'enquête sur le secteur informel et (3) l'exercice de la carte de la pauvreté (Poverty Mapping Exercise).

CHAPITRE 2: ORGANISATION ET EXECUTION DE L'ENQUETE

2.1 Phase préparatoire

L'enquête sur le secteur informel au Rwanda a été élaborée dans le cadre des études et recherches préalables pour la bonne mise en oeuvre des stratégies de réduction de la pauvreté au Rwanda. Le Ministère des Finances et de la Planification Economique, en collaboration avec la Banque Mondiale ont identifié et recruté un consultant international dont les termes de référence consistaient à développer la méthodologie de l'enquête et superviser son exécution jusqu'à l'élaboration du rapport final.

A cet effet, il a été recruté un Consultant International ayant une solide expérience dans l'organisation et la gestion du secteur informel. Son apport a consisté au développement de l'approche méthodologique et des outils de collecte ainsi que le plan de tabulation et le plan d'analyse et de rédaction du rapport.

L'expertise locale quant à elle, a porté sur l'échantillonnage et le tirage de l'échantillon ; le développement du programme de traitement des données et l'élaboration du rapport. Cette équipe composée par les techniciens de l'Unité de Planification du Développement au MINECOFIN, ceux de l'Institut National de Statistique ainsi que le MIFOTRA a également assuré la formation et l'encadrement des agents de collecte et ceux de saisi des données.

Le développement de l'approche méthodologique a d'abord procédé à la revue la littérature qui existait sur le secteur tout en adaptant les questionnaires ad hoc à la réalité du Rwanda. La revue de la littérature a permis d'identifier et de classifier les activités du secteur informel et cela conformément à la classification internationale des produits. Quant aux questionnaires, deux types de questionnaires ont été développés, l'un pour le secteur des mines et le secteur manufacturier, l'autre pour le secteur non manufacturier. Cependant, les deux questionnaires présentent beaucoup de points communs.

Par la suite, une équipe technique composée des représentants du MINECOFIN, de l'INSR, du MIFOTRA, du MINICOM et de la RRA a été constituée pour la préparation et la supervision des opérations de terrain. Cette équipe a élaboré les fiches de dénombrement des unités informelles en vue de constituer la base de sondage exhaustive de l'enquête. La même équipe devait assurer le recrutement et la formation des agents de terrain ainsi que les agents de saisi.

Un test de sélection des enquêteurs a été organisé en vue de cibler les meilleurs éléments expérimentés dans l'administration des questionnaires de collecte de l'information sur terrain. Les lauréats ont suivi une formation appropriée pendant trois jours avant le dénombrement et de deux semaines avant l'enquête proprement dite.

2.2 Couverture de l'enquête

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'appréhension du secteur informel au Rwanda, se heurte à un grand défi majeur de la définition claire et de délimitation des activités économiques qui rentrent dans ce secteur.

Dans une telle situation, et en l'absence d'une littérature suffisante qui traîne du domaine, il a été adopté de procéder à un dénombrement systématique de toutes les unités supposées œuvrer dans le secteur informel.

Cette opération de dénombrement avait pour objectif entre autre de constituer la base de sondage, d'estimer l'importance et la distribution des unités de production informelles. Cet exercice a permis d'estimer les unités de production informelles à 64.484 unités réparties dans les sous secteurs d'activité et dans les provinces comme l'indique le tableau suivant

Tableau 2.2.1 Répartition des unités dénombrées du secteur informel par secteur d'activité et par province

Province	Secteur activité						Total	
	Mines et Carrières		Manufacturier		Non manufacturier		effectif	%
	effectif	%	effectif	%	effectif	%		
Ville de Kigali	28	0.22	1341	10.76	11098	89.02	12467	100
Province du Sud	167	1.41	1464	12.34	10230	86.25	11861	100
Province de l'Ouest	35	0.25	1986	14.11	12054	85.64	14075	100
Province du Nord	250	2.00	1662	13.33	10559	84.67	12471	100
Province de l'Est	22	0.16	1815	13.34	11773	86.50	13610	100
Total	502	0.78	8.268	12.82	55.714	86.40	64.484	100

2.3 Méthodologie de l'enquête

Dans notre enquête, l'unité statistique retenue est « l'unité de production informel ». Cette enquête, rappelons- le s'est déroulée en deux étapes : le dénombrement et l'enquête par questionnaire. S'agissant du dénombrement, il a été élaboré une fiche simple de recensement des unités de production informelle. L'approche utilisée consistait à faire d'abord un inventaire des centres de négoce à partir de la base des données du MINICOM, du RIEPA et du CAPMER. Cette liste a été présentée et validé auprès autorités locales qui donnait la confirmation sur les centres subsistants, ceux complètement détruites et ceux nouvellement fondés. Les enquêteurs se rendait à chaque centre et procédaient a un recensement systématique de toutes les unités oeuvrant dans ce centre. Les enquêteurs étaient subdivisés en 13 équipes de 3 enquêteurs et un contrôleur. Les opérations étaient supervisées par une équipe de cinq superviseurs dont un devait assurer la logistique. Au cours de cette activité, toutes les équipes partaient dans la même direction jusqu'à balayer tout le pays. Au cours de cette opération (du 24/10/2005 au 24/12/2005), des informations recherchée pour chaque unité portent sur

- La localisation de l'unité (Province, District, Secteur, Cellule, Centre de négoce),
- Le Nom de la personne trouvée dans l'unité,
- Le Nom du propriétaire de l'unité,
- L'adresse de l'unité (Rue, Boite Postale, Téléphone, Email),
- Le secteurs d'activités (Extraction, Manufacturière, Non manufacturière)
- Le type de produits/services de l'unité recensé,
- Le nombre d'employés et
- Le statut de l'unité de production.

Après la saisi des informations recueillies (du 28/11/2005 au 05/01/2006), vient la deuxième phase d'enquête auprès d'un échantillon tiré articulée en séquences suivante :

- La constitution de la base de sondage

- Le tirage de l'échantillon de l'enquête
- L'élaboration du manuel d'instructions aux enquêteurs
- La formation des agents de collecte
- La réalisation de l'enquête pilote et
- La conduite de l'enquête proprement dite.

Les agents de collecte ayant effectué le dénombrement ont reçu une formation sur le questionnaire et les méthodes de mener l'interview. L'organisation des activités de terrain s'est faite de la même manière que pendant la phase de dénombrement.

Tous les enquêteurs ont reçu une formation sur le questionnaire. Le niveau d'assimilation observé a permis de désigner les chefs d'équipes (ou contrôleurs) tandis que pendant le dénombrement ont été contrôleurs ceux qui avaient obtenu les meilleurs notes pendant le test de recrutement. La formation a duré deux semaines dont deux jours d'enquête pilote au près de quelques unités de la ville de Kigali non retenues dans l'échantillon.

Pendant la phase de l'enquête les mêmes équipes d'enquêteurs se sont partagées les quatre Provinces du pays pendant les 6 premières semaines puis se sont retrouvées à la Ville de Kigali après avoir mûri et maîtrisé le questionnaire. Cependant, pendant cette phase, un phénomène mérite d'être souligné : c'est la disparition de quelques unités déjà recensées et tirées dans l'échantillon. Pour pallier au risque de non réponse, la méthodologie prévoyait de remplacer les unités non retrouvées par celles exerçant les activités similaires dans le même centre. L'autre défi est lié au fait que certaines activités étaient inaccessibles, l'enquête étant opérée pendant la période pluvieuse avec comme conséquence l'endommagement des routes et /ou pistes rurales. Ces unités ont été simplement abandonnées vu que leur proportion dans l'échantillon n'est pas significative.

2.4 Sélection de l'échantillon

A partir de la base de sondage issue du dénombrement, il a été procédé à une stratification à un degré au niveau de chaque groupe d'activités économiques (manufacturier, non manufacturier, minier), dans lequel les unités d'échantillonnage sont les unités individuelles. L'unité d'analyse est l'unité économique. L'échantillon est représentatif de toutes les unités incluses dans la base de sondage. Donc, les inférences se sont faites seulement sur les unités dans les zones qui ont été couvertes par le dénombrement.

Après la stratification, la sélection de l'échantillon s'est faite de façon indépendante dans chaque strate. Aussi, on a procédé à la stratification implicite c'est-à-dire ordonner les unités d'échantillonnage, dans chaque strate, par certains critères avant de réaliser la sélection systématique.

La base de sondage des unités pour l'enquête sur le secteur informel a eu deux niveaux de stratification, en plus de la stratification implicite provenant du classement par ordre des unités dans chaque strate. Le premier niveau de stratification a été les 29 groupes d'activités économiques. Dans chacun de ces groupes d'activités économiques, les unités ont été stratifiées par nombre d'employés parce qu'il existe une forte corrélation entre cette dernière variable (nombre d'employés) et le revenu, les dépenses et d'autres agrégats économiques. Les cinq catégories de taille suivantes ont été définies :

- (1) 1 à 2 employés
- (2) 3 à 4 employés

- (3) 5 à 6 employés
- (4) 7 à 9 employés
- (5) 10 employés ou plus

Le niveau de stratification des unités économiques par nombre d'employés a pu améliorer l'efficacité du plan de sondage et a permis de distribuer l'échantillon parmi les strates de manière optimale.

Dans chacune des strates (groupe d'activités économiques croisée par la taille), les unités économiques ont été ordonnées d'après certains critères afin de fournir davantage la stratification implicite avant la sélection systématique de l'échantillon. Les critères suivants ont été utilisés pour ordonner les enregistrements des unités dans la base de sondage pour chaque strate (en ordre hiérarchique) :

- a. Filière
- b. Province
- c. District
- d. Secteur

Ce niveau d'ordre a pu fournir un échantillon très représentatif et efficace des unités économiques dans chaque strate. Pour l'enquête, les unités de grandes tailles (10 employés ou plus) ont été toutes sélectionnées avec certitude.

Par ailleurs, vu les ressources disponibles pour l'enquête sur le secteur informel, la taille de l'échantillon maximale a été établie à approximativement 3.150 unités. Étant donné que le niveau maximal de détail est désiré jusqu'aux 29 groupes d'activités économiques, la stratégie de base a été de déterminer la distribution optimale pour un échantillon d'environ 3.150 unités par groupe d'activité économique et les strates de taille pour assurer un plan de sondage efficace.

En effet, la taille de l'échantillon pour une enquête est déterminée par la précision exigée pour les principales estimations de l'enquête pour chaque domaine, aussi bien que par les ressources (financières et humaines) et les contraintes opérationnelles. L'exactitude des résultats de l'enquête dépend à la fois de l'erreur d'échantillonnage, et des erreurs non dues à l'échantillonnage. Par conséquent, il est important que la taille de l'échantillon totale soit gérée afin d'obtenir des données d'une bonne qualité et pour maintenir des contrôles opérationnels.

Ainsi, la taille de l'échantillon maximale est principalement déterminée par le niveau de ressources disponibles afin de pouvoir assurer le contrôle de la qualité pendant la collecte des données.

Étant donné que les unités économiques avec 10 employés ou plus constituent une composante majeure des estimations de valeurs globales et ont le plus haut niveau de variabilité parmi les strates de taille, ces unités ont été incluses dans l'échantillon avec certitude pour tous les groupes d'activités économiques. Il y a un total de 792 unités avec 10 employés ou plus dans toute la base de sondage, représentant environ 21,1% de l'emploi total dans la base. La taille de l'échantillon et l'allocation par la strate de taille ont été déterminées séparément pour chaque groupe d'activités économiques, en utilisant une allocation de l'échantillon optimale. Étant donné que des estimations fiables sont exigées pour chaque groupe d'activité économique, les activités avec peu d'unités ont un plus haut taux de sondage. Pour déterminer une allocation optimale de l'échantillon par strate de taille à travers

tous les groupes d'activités économiques, la formule suivante a été utilisée :

$$n_h = n \frac{N_h S_h}{\sum_h N_h S_h},$$

où :

- n_h = Nombre d'unités - échantillon allouées à la strate de taille h
- n = Total de l'échantillon alloué à toutes les strates de taille non-certaines
- N_h = Nombre total d'unités dans la strate de taille h
- S_h = Ecart-type du nombre d'employés par unité dans la strate de taille h

Cette formule correspond à l'allocation de NEYMAN qui suppose qu'il y a des coûts d'échantillonnage égaux dans les différentes strates de taille. Le nombre d'employés a été utilisé pour l'écart-type, car la plupart des estimations de l'enquête sont corrélées avec la variable "emploi", et on a obtenu les écart-types réels à partir des données du dénombrement.

En soustrayant le nombre d'unités avec 10 employés ou plus qui est dans l'échantillon avec certitude (792 unités économiques), nous avons un échantillon restant (n) de 2358 qui doit être alloué aux autres strates de taille.

Tableau 2.4.1 Répartition de toutes les unités échantillons par secteur d'activité et par Province

Province	Secteur activité			Total
	Mines et Carrières	Manufacturier	Non manufacturier	
Ville de Kigali	7	118	502	627
Province du Sud	24	100	392	516
Province de l'Ouest	13	157	560	730
Province du Nord	36	140	444	620
Province de l'Est	12	129	516	657
Total	92	644	2414	3150

La variance pour l'estimation de l'emploi total, par groupe d'activités économiques, basée sur un échantillon stratifié à un degré peut être exprimé comme suit:

$$V(\hat{Y}) = \sum_h (1 - f_h) N_h^2 \frac{S_h^2}{n_h}$$

où:

\hat{Y} = estimateur de l'emploi total

f_h = taux de sondage pour la strate h

Le coefficient de variation correspondant (erreur standard relative) pour l'emploi total est donné par la formule suivante:

$$CV(\hat{Y}) = \frac{\sqrt{V(\hat{Y})}}{\hat{Y}}$$

Dans le cas des strates de taille incluses dans l'échantillon avec certitude, la composante de la variance est 0. Ces formules ont été utilisées pour calculer la variance et le coefficient de variation (C.V.) pour l'estimation de l'emploi total pour chaque groupe d'activité économique. En appliquant cette formule, nous avons trouvé que ce coefficient prend une valeur de 7,77% ce qui nous amène à affirmer que la taille d'échantillon proposée et son

allocation garantissent la satisfaction des exigences générales pour la précision des estimations.

Toutes les unités avec 10 employés ou plus ayant été inclus dans l'échantillon avec certitude ; les taux de sondage par strates de taille ont été déterminés séparément pour chaque groupe d'activité économique, en utilisant une allocation de l'échantillon approximativement optimale. Les unités échantillon ont été sélectionnées systématiquement avec un début aléatoire dans chaque strate. Les départs aléatoires ont été produits en utilisant une feuille de calcul Excel.

Les unités - échantillons ont été sélectionnées en utilisant les procédures suivantes:

- (1) la base de sondage des unités a été triée selon les critères suivants : filière, province, district et secteur.
- (2) pour chaque strate de taille 10 employés ou plus, toutes les unités ont été incluses dans le fichier de l'échantillon.
- (3) pour les autres strates, les unités - échantillons ont été sélectionnées systématiquement, en utilisant les intervalles (pas de tirage) et départs aléatoires. Dans chaque strate, la première unité -échantillon est identifiée par le départ aléatoire. La deuxième unité -échantillon correspond au départ aléatoire plus l'intervalle de sélection (Pas de Tirage). Les unités -échantillons restants ont été identifiées en ajoutant des multiples consécutifs de l'intervalle de sélection à cette somme cumulative, jusqu'à ce que la fin de la liste ordonnée soit atteinte. La i -ème unité - échantillon dans la strate h peut être exprimé comme suit:

$$S_{hi} = R_h + (i - 1)I_h \quad \text{pour } i = 1, 2, \dots, n_h$$

Où:

S_{hi} = nombre sélectionné pour la i -ème unité -échantillon dans la strate h

R_h = Départ aléatoire pour la strate h , spécifié dans l'annexe IV

I_h = intervalle de sélection pour la strate h , spécifié dans l'annexe IV

n_h = Nombre d'unités -échantillon sélectionnés dans la strate h

2.5 Fiabilité des données

Pour que les estimations d'une enquête soient représentatives de la population, l'on doit multiplier les données par un poids (pondération) de sondage, ou facteur d'extrapolation. Le poids initial pour chaque unité -échantillon est égal à l'inverse de sa probabilité de sélection.

Les unités dans toutes les strates de taille de 10 employés ou plus reçoivent un poids égal à 1. Pour les autres strates, les unités ont un poids égal à l'inverse du taux de sondage. Par

conséquent le poids pour chaque strate est égal à l'intervalle de sélection (pas de tirage).

Après les travaux de collecte sur terrain, l'on doit d'ajuster les poids initiaux pour prendre en considération le taux de non réponse dans chaque strate. L'ajustement peut se faire comme suit:

$$W'_h = W_h * \left(\frac{n'_h}{n''_h}\right) \text{ avec } W_h = \frac{N_h}{n_h}$$

où:

W'_h = le facteur d'extrapolation ajusté pour les unités de la strate h

W_h = le facteur d'extrapolation initial pour les unités de la strate h

n'_h = le nombre d'unités-échantillon valides sélectionnées dans la strate h (à l'exclusion de ceux qui n'existent plus)

n''_h = nombre d'unités avec réellement interviewées dans la strate h (y compris les remplacements)

Il est à noter que le poids W_{hi} est le même pour toutes les unités dans un même groupe d'activité économique et strate de taille.

Quant à l'estimateur de l'enquête, nous savons que dans la plupart d'enquêtes, les estimateurs calculés sont les totaux et les ratios. Pour ce qui nous concerne,

- L'estimateur d'un total est exprimé comme suit:

$$\hat{Y} = \sum \sum W_h y_{ki}$$

où:

y_{ki} = valeur de la variable y pour la i-ème unité -échantillon de la strate h.

- Quant à l'estimation d'un ratio, il est définie comme suit:

$$\hat{R} = \frac{\hat{Y}}{\hat{X}}$$

Où: \hat{Y} et \hat{X} sont les estimateurs du total pour les variables y et x, respectivement, calculés comme spécifié précédemment.

Les estimateurs de la moyenne et de la proportion sont des cas spéciaux de ratios. Dans le cas de la moyenne, la variable X, dans le dénominateur du ratio, est définie égale à 1 pour chaque élément afin que le dénominateur soit la somme des poids. Dans le cas d'une proportion, la variable X dans le dénominateur est aussi définie égale 1 pour tous les éléments; la variable Y dans le numérateur est binomiale et est définie égale à 0 ou 1, selon l'absence ou la présence, respectivement, d'un attribut spécifié dans l'élément observé.

S'agissant de la variance, dans la publication des résultats, il est toujours important d'inclure une note sur la précision des données provenant de l'enquête. En plus de présenter des tableaux avec les erreurs d'échantillonnage calculées pour les plus importants estimateurs, les sources différentes d'erreur non due à l'échantillonnage ont été décrites dans le plan de sondage.

Pour le calcul de la variance, nous pouvons utiliser le module CENVAR du logiciel IMPS. Ce module fournit, pour chaque estimation, l'erreur d'échantillonnage, le coefficient de variation (C.V.), l'intervalle de confiance de 95%, et l'effet du plan de sondage (DEFF). Ce logiciel utilise l'estimateur de variance dénommé "méthode de la grappe ultime".

La variance de l'estimateur d'un total par la méthode de la grappe ultime utilisée par CENVAR est exprimés comme suit :

Variance de l'Estimateur d'un Total

$$V(\hat{Y}) = \sum_A \left[(1 - f_h) \frac{n_h}{n_h - 1} \sum_i \left(\hat{Y}_{hi} - \frac{\hat{Y}_h}{n_h} \right)^2 \right]$$

Où:

\hat{Y}_{hi} = total pondéré pour la variable y dans la i-ème unité -échantillon dans la strate h

$$\hat{Y}_h = \sum_i \hat{Y}_{hi} = \text{Total pondéré pour la variable y dans la strate h}$$

Pour les unités échantillon, \hat{Y}_{hi} est égale à la valeur de la variable y multipliée par le poids d'une unité individuelle (laquelle est définie comme une grappe).

L'estimateur de la variance d'un ratio est donc exprimé comme suit:

Variance d'Estimateur d'un Ratio

$$V(\hat{R}) = \frac{1}{\hat{X}^2} \left[V(\hat{Y}) + \hat{R}^2 V(\hat{X}) - 2\hat{R} \text{Cov}(\hat{X}, \hat{Y}) \right],$$

Où:

$$\text{Cov}(\hat{X}, \hat{Y}) = \sum_h \left[(1 - f_h) \frac{n_h}{n_h - 1} \sum_i \left(\hat{X}_{hi} - \frac{\hat{X}_h}{n_h} \right) \left(\hat{Y}_{hi} - \frac{\hat{Y}_h}{n_h} \right) \right]$$

$V(\hat{Y})$ et $V(\hat{X})$ sont calculées selon la formule pour la variance du total.

2.6. Traitement et analyse des données

La saisie des données a débuté le 8/07/2006 presque trois semaines après la collecte des données de l'enquête sur le terrain et terminée le 28/07/2006, dans le bâtiment de l'Institut National de la Statistique. La saisie de données de l'EIS a été réalisée en utilisant le programme CSPro 2.6. CSPro est un système de saisie de données interactif qui peut contrôler l'acceptabilité des codes des réponses, suivre les sauts et les filtres dans le questionnaire et contrôler la cohérence des données au fur et à mesure qu'elles sont introduites. CSPro ressemble à un éditeur de bureau assisté par ordinateur. CSPro ne permettra de saisir aucune donnée qu'il juge en dehors de l'étendue.

L'équipe de saisie des données était composée par 16 agents de saisie, d'un superviseur et d'une personne chargée de la vérification. Cette équipe est dirigée par le programmeur. En cas d'un problème relatif au travail de saisie, l'opérateur de saisie devait d'abord s'adresser au superviseur. Dans le cas où aucune solution n'est trouvée ils pourraient ensemble consulter le programmeur.

Les questionnaires EIS ont été saisis par secteur administratif. Un secteur est assigné à un seul agent de saisie. Les données, pour chaque secteur, ont été introduites dans un fichier de données séparé, sur le disque dur de l'ordinateur, plutôt que dans un seul grand fichier. Il en est ainsi afin de se protéger contre les grandes pertes de données causées par une défaillance du logiciel ou du matériel. Avant que le secteur n'arrive à la saisie, la farde des questionnaires devait d'abord être vérifié et bien ordonné. Un double saisi de tous les questionnaires a été effectué pour vérifier les erreurs.

Pour ce qui est du contrôle de qualité et de l'édition des données ; l'opération s'est déroulée en même temps que la saisie de données. En cas d'incohérences, les questionnaires étaient revus et les questions recodées quand les réponses correctes pouvaient être déterminées.

2.7 Limite de l'enquête et contraintes rencontrées

L'enquête sur le secteur informel au Rwanda telle que nous l'avons conçue est la première du genre. Cela a été à l'origine de pas mal de lacunes surtout en ce qui concerne la couverture maximale du secteur mal connu. A titre indicatif, l'enquête n'a pas pu couvrir les unités ambulantes ainsi que les unités opérant à domicile en dehors des centres de négoce connus. L'absence d'une définition claire du secteur informel adaptée pour le cas du Rwanda reste également un grand défi à relever. Enfin, l'approche méthodologique mérite d'être raffinée pour les enquêtes ultérieures du genre.

S'agissant des contraintes, certaines sont d'ordre structurelles, d'autres étant conjoncturelles. En effet, l'expérience sur terrain a montré que pas mal d'activités informelles en milieu rural ouvrent certains jours de la semaine (jours du marché) et même celles sont journalières ouvrent essentiellement les après midi.

Par ailleurs, la réforme de l'administration centrale opérée entre les deux phases de l'enquête a occasionné un exercice supplémentaire de recodification pour retrouver les unités échantillonnées. Avec la réduction des Provinces de 11 à 4 ; districts de 106 à 30, avec changement de noms de secteurs et cellules, il n'a pas été aisé de retrouver les unités de l'échantillon.

La coïncidence de la période de l'enquête avec celle des activités intensives du Gouvernement tel que UMUGANDA et GACACA qui s'accompagnent d'un arrêt des autres activités économiques a eu comme conséquence l'allongement du calendrier des activités de terrain (avec des implications budgétaires non moindres).

SECTION II: CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DES UNITES INFORMELLES AU RWANDA

CHAPITRE 3: GESTION DES UNITES INFORMELLES AU RWANDA

3.1. Mode de gestion des unités informelles

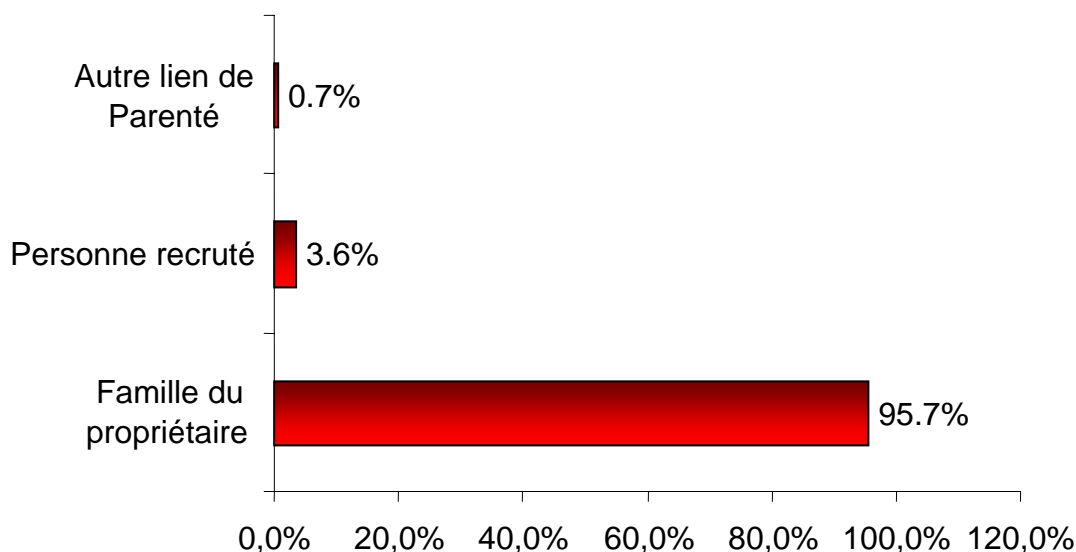
L'enquête sur le secteur informel au Rwanda a révélé que la plupart des entreprises du secteur informel sont la propriété des individus ou des familles. En effet, comme le montre le tableau 3.1.1, sur les 2982 entreprises interrogées, 68.9% sont des entreprises individuelles, et 18.54% sont des entreprises familiales.

Table 3.1.1. Répartition des unités enquêtées par statut légal et par Province

Propriétaire	Province					Total	%
	MVK	Sud	Ouest	Nord	Est		
Propriété familiale	109	109	68	127	140	553	18,5
Propriété individuelle	438	322	501	407	385	2053	68,9
Association	40	40	104	76	83	343	11,5
Coopérative	3		11	2	6	22	0,7
Autre type de groupement	3	1	3			7	0,2
Association sans but lucratif (ASBL)	1		1	1	1	4	0,1
Total	594	472	688	613	615	2982	100
%	19,9	15,8	23,1	20,6	20,6	100	

Les unités informelles individuelles et familiales sont généralement gérées par les propriétaires eux-mêmes. En effet, comme l'illustre le graphique ci-dessous tiré du tableau 3.1.2. de l'enquête, 95.7% unités informelles sont gérées par le propriétaire lui-même, son conjoint et un autre membre de famille, alors que 3.6% sont gérées par un gestionnaire recruté.

Graphique N° 3.1.1: Répartition des unités enquêtées par mode de gestion



Les résultats de l'enquête montrent que la presque totalité des gestionnaires des micro et petites entreprises du secteur informel sont issus de la sphère familiale restreinte constituée par le propriétaire et son conjoint (94.6%). il en ressort du tableau 3.1.2. ci-dessous que 92.8% des managers sont des propriétaires de leur entreprise, alors que 1.8 % des managers sont le conjoint du propriétaire, près de 1% pour un membre de famille proche. Seules 3.6% des micro et petites entreprises privées enquêtées sont gérées par un manager extérieur à la famille.

Tableau 3.1.2. Statut et lien de parenté avec le propriétaire des unités enquêtées

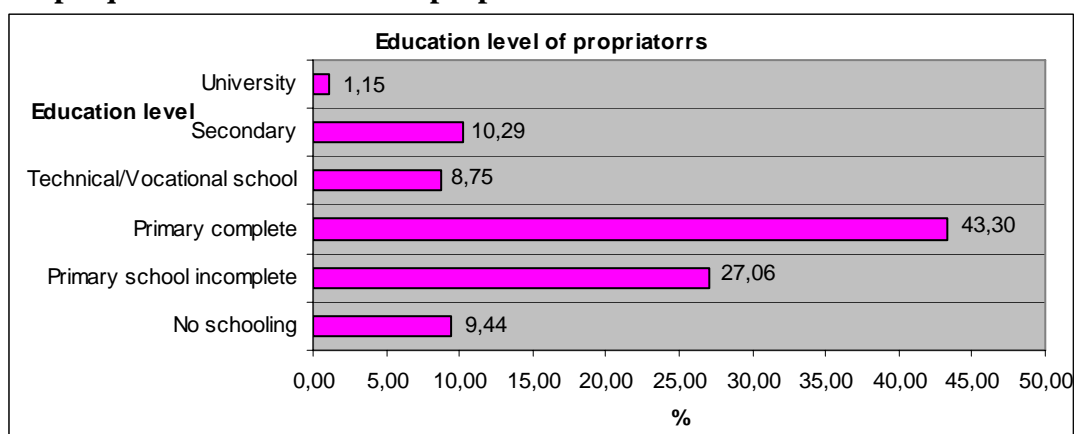
Qui gère l'unité	Lien avec le propriétaire	%
Propriétaire lui même	2427	92,8
Conjoint (e) du propriétaire	48	1,8
Autre membre de famille	29	1,1
Autre lien de parenté	19	0,7
Autre	93	3,6
Total	2616	100

L'étude révèle que c'est le mode de gestion familial qui est privilégié. Donc, la gestion par des professionnels formés et expérimentés est négligée dans ce secteur d'activité.

3.2 Niveau d'éducation des propriétaires

Il est très intéressant d'aborder le sujet de niveau d'éducation des propriétaires pour pouvoir analyser les problèmes de gestion des unités du secteur informel. On constate qu'à partir du graphique ci-dessous 89.4% des propriétaires ont un niveau d'éducation acceptable dont 43.3% des propriétaires ont un niveau primaire (complet), 10.3% ont niveau secondaire, 9% des propriétaires ont étudié dans les écoles techniques et 1.2% ont un niveau supérieur.

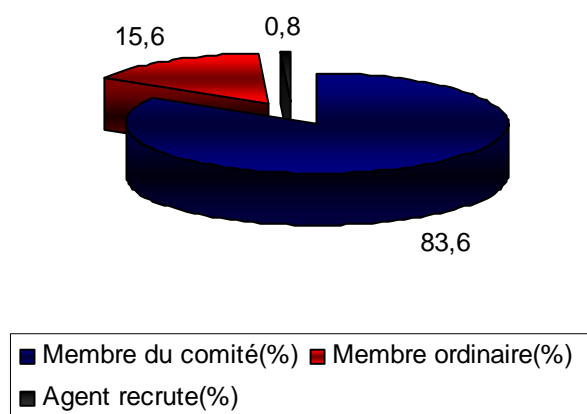
Graphique 3.2.1 Education des propriétaires



3.3. Mode de gestion des unités de type associatif ou coopératif

Les résultats de l'enquête montrent que les organisations associatives sont majoritairement gérées par un membre du conseil d'administration. Comme l'illustre le graphique ci-après, sur les 366 entreprises de type associatif qui ont fait l'objet de l'enquête, 83.6 % sont gérées par un membre du comité, alors que 15.6% sont gérées par un membre ordinaire de l'association. Moins de 1% des organisations associatives interrogées sont gérées par un agent externe recruté.

Graphique 3.3.1 Statut du gestionnaire des unités de type coopérative ou associatif



3.4. Organisation opérationnelle des unités informelles enquêtées

Le rythme de travail dans le secteur informel est soutenu, car d'après les résultats du tableau 3.4.1. ci-dessous, au moins 73% des entreprises sont opérationnelles au moins 5 jours par semaine, au rythme journalier minimal de 8 heures. Cela comprend 38.8% des entreprises qui opèrent tous les jours de la semaine et 34.2% d'entreprises qui opèrent 5 à 7 jours par semaine. Moins de 15% des entreprises opèrent moins de 5 jours par semaine. Seules 9.7% des entreprises opèrent sur une base saisonnière, en fonction des commandes ou de la disponibilité des matières premières.

Tableau 3.4.1. Répartition des unités informelles en fonction de leur horaire de travail

N°	Statuts	Unités	%
1	Chaque jour avec un minimum de 8 heures	1157	38,8
2	Tous les jours aux heures limitées	76	2,5
3	Moins de cinq jours la semaine	442	14,8
4	Entre 5 et 7 jours avec un minimum de 8 heures	1019	34,2
5	De temps en temps sur commande	288	9,7
Total		2982	100

3.5. Système de comptabilité

Même si les micro et petits entrepreneurs exercent leurs activités comme un métier permanent, ils n'attachent pas beaucoup d'importance à la tenue des livres comptables pour s'assurer qu'au moins ils ne travaillent pas à perte.

En effet, comme le montre le tableau 3.5.1 ci-dessous, sur les 2982 entreprises interrogées, 81.7% avouent ne pas tenir de comptabilité ; il n'y a donc que 18.3% qui tiennent des livres comptables (enregistrement régulier des opérations).

Table 3.5.1 Existence d'un système de comptabilité

Existence d'un système comptable	Secteur d'activité						Total	
	Mines		Manufacturières		Non manufacturières		Unités	%
	Unités	%	Unités	%	Unités	%		
Oui	17	22,4	144	25,0	386	16,6	547	18,3
Non	59	77,6	431	75,0	1945	83,4	2435	81,7
Total	76	100	575	100	2331	100	2982	100

Concernant les principales raisons de la non tenue des livres comptables, les unités enquêtées avaient la possibilité de donner plusieurs réponses. Pour les 2435 unités du secteur informel qui ne tiennent pas de livres comptables, les raisons invoquées par ordre d'importance sont les suivantes:

- 73.1% des unités considèrent la tenue des livres comptables comme sans importance.
- 42.1% des unités manquent de formation et de compétence dans la tenue des livres
- 40.6 % des unités manifestent l'ignorance sur comment tenir des livres comptables
- 18.7% des unités pensent que ça impliquerait des coûts supplémentaires
- 18.2% des unités pensent que ça impliquerait des efforts supplémentaires au niveau de la gestion

Table 3.5.2 Raison de non tenue des livres comptables

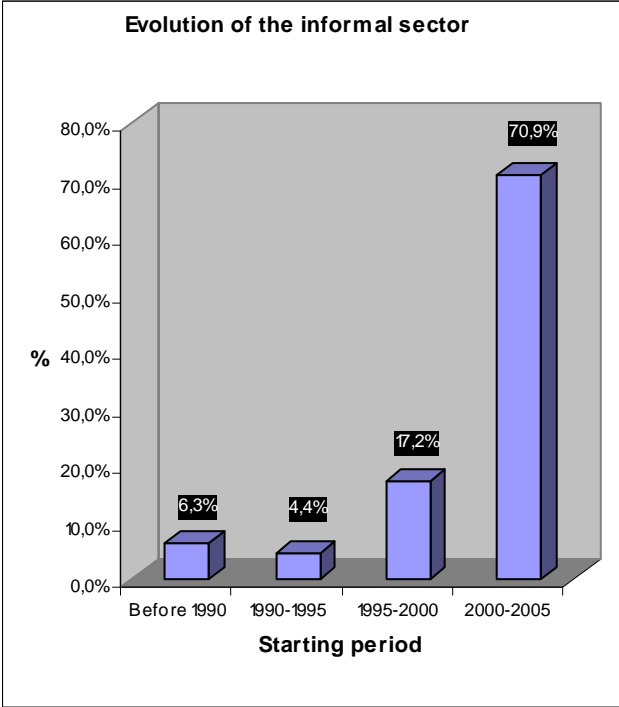
Raisons de non tenue des livres comptables	Secteur d'activité			Total	
	Minier	Manufacturier	Non manufacturier	Unités	%
Considèrent comme non nécessaire	47	302	1430	1779	73,1
Ne sait pas comment faire	29	182	777	988	40,6
Manque de formation et de connaissance	31	192	801	1024	42,1
L'exercice implique des coûts supplémentaires	16	93	334	443	18,2
L'exercice est laborieux	14	88	353	455	18,7

Ces résultats montrent que la raison majeure pour laquelle les unités du secteur informel ne tiennent pas de livres comptables est l'ignorance de l'importance du suivi comptable de l'entreprise. On constate en plus la proportion élevée des unités dans le secteur manufacturier (75%) qui ne tiennent pas de comptabilité alors que ce secteur exige le suivi très rigoureux.

3.6 Expérience dans la gestion des unités informelles et l'évolution du secteur informel

Ce paragraphe va nous renseigner sur l'évolution du secteur informel au Rwanda. Le graphique ci-dessous nous montre que le secteur informel a connu une évolution exponentielle depuis 1995, le début de la période de stabilité politique au Rwanda (17,2% des unités sont créés en 1995-2000 et 71% en 2000-2005), après les événement tragiques qu'a connu le Rwanda en 1994 (6.3% des unités sont créés avant 1990 et 4.4% des unités entre 1990-1995).

Graphique 3.6.1 Evolution du secteur informel



CHAPITRE 4. CREER DES EMPLOIS ET GENERER DES REVENUS DANS LE SECTEUR INFORMEL

Ce chapitre met en évidence les opportunités d'emplois non agricoles disponibles et le fait de générer des revenus à travers les unités dans le secteur informel. En raison de la structure et de la nature du secteur informel au Rwanda, bien que très peu de catégories professionnelles existent, les catégories suivantes d'employés ont été identifiées : 1) Propriétaires 2) Managers 3) Comptables 4) Superviseurs Techniques 5) Employés qualifiés 6) Ouvriers non qualifiés

Etant donné qu'il s'agit ici d'une première enquête sur le secteur informel, une énumération complète de tout le secteur informel dans tous les centres commerciaux urbains et ruraux a été faite et les résultats ont indiqué que les emplois qui ne sont pas fermes dans le secteur informel au Rwanda s'élèvent à environ 117,275 d'employés.

Sur base de l'échantillon choisi, les détails de la nature et les caractéristiques d'emplois dans ce secteur ont été mesurés. Les paragraphes suivants analysent les caractéristiques détaillées d'emplois dans ce secteur.

4.1. Catégories des emplois créés

Le tableau 4.1.1 ci-dessous montre les catégories d'employés travaillant dans le secteur informel. Il indique aussi la proportion des employés permanents et à temps partiels, ainsi que leur appartenance sexuelle (genre).

Tableau 4.1.1 Catégories d'emploi par genre et par statut d'emploi.

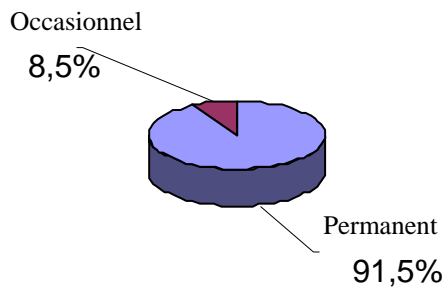
Catégorie d'emploi	Permanent	Occasionnel	Total	Homme	Femme	Total
Propriétaire	22.3	-	22.3	16.4	5.9	22.3
Gestionnaire	3.9	-	3.9	3.0	0.9	3.9
Comptables	2.2	0.2	2.5	1.7	0.8	2.5
Superviseur Technique	5.8	0.4	6.1	4.1	2.0	6.1
Employés qualifiés	43.0	3.3	46.2	33.5	12.7	46.2
Employés non qualifiés	14.4	4.6	19.0	12.4	6.6	19.0
Total	91.5	8.5	100.0	71.2	28.8	100.0

Les résultats indiquent que 91.5 % des employés dans le secteur informel sont permanents et seulement 8.5 % sont occasionnels. Pour tous les employés, 22.3 % sont les propriétaires tandis que 3.9 % sont des gestionnaires. La proportion de comptables est très petite (2.5%). Bien que les niveaux de compétences des employés dans ce secteur ne soient pas clairement définis (dans ce cas tous les employés que l'on a déclarés comme ayant une connaissance adéquate et ou de l'expérience dans leur travail ont été classifiés comme étant des employés compétents), les résultats indiquent que les ouvriers qualifiés s'élèvent à 46.2 % du total des employés, 19 % étant des employés non qualifiés.

Les résultats ont indiqué également que le nombre d'hommes s'élève à 71.2% contre 28.8% de femmes.

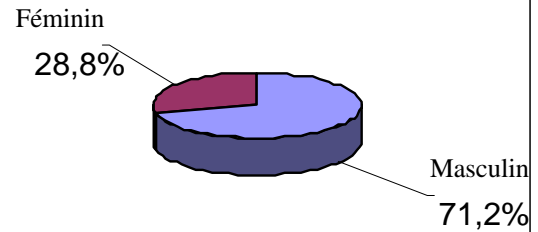
Graphique 4.1.1

Proportion des emplois permanents et occasionnels dans le secteur privé



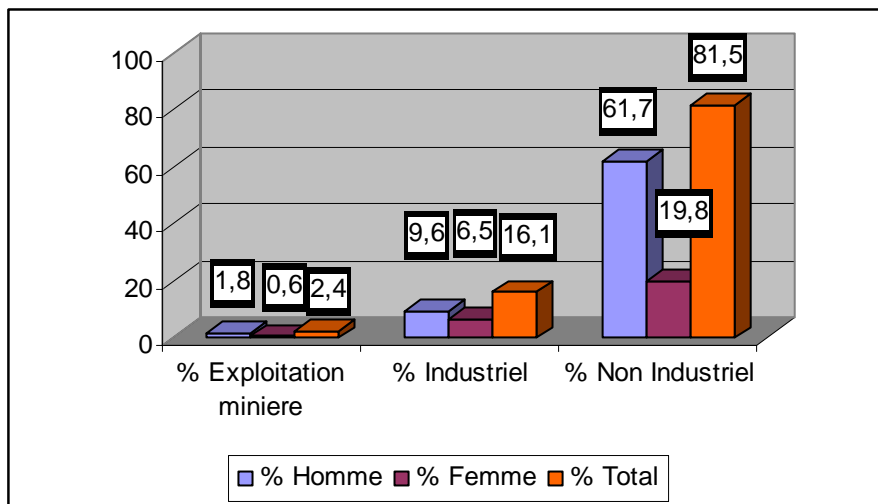
Graphique 4.1.2

Répartition des emplois par sexe



L'analyse détaillée au niveau des secteurs activités indique que le secteur non manufacturier emploie 81.5 % d'employés du total d'employés dans le secteur informel, suivi par le secteur industriel, avec 16.1 % et le secteur de l'exploitation minière avec 2.4 %.

Graphique 4.1.3 : Distribution des emplois dans le secteur informel par secteur économique et appartenance sexuelle – (Pourcentage d'emplois – Secteur économique



Le graphique ci-dessus montre la distribution des employés par sexe et on constate que dans tous les secteurs d'activités les hommes sont plus présentés que les femmes avec 1.8% des hommes contre 0.6% des femmes dans le secteur minier, 9.6% des hommes contre 6.5% des femmes dans le secteur industriel et 61.7% des hommes et 19.8% des femmes dans le secteur non manufacturier.

Quant au statut des emplois par secteur économique, le tableau 4.1.3 ci-dessous montre que 31.8 % sont des employés occasionnels contre 68.2% des employés permanents dans le secteur d'exploitation minière. Pour d'autres secteurs, les occasionnels sont moins représentés par rapport aux permanents (7% contre 93%).

Tableau 4.1.3 Statut d'emploi par secteur économique.

Secteur	Permanent	Occasionnel	Total
Exploitation minière	68,2	31,8	100,0
Industriel	92,4	7,6	100,0
Non Industriel	93,2	6,8	100,0
Total	91,5	8,5	100,0

En ce qui concerne l'emploi dans le secteur informel par catégorie d'âge, le tableau 4.1.4 indique que 2.7 % des employés dans le secteur informel ont moins de seize ans, indiquant l'existence du travail des enfants dans le secteur informel. Le taux relativement bas du travail des enfants dans ce cas peut être dû au fait que l'enquête s'est concentrée sur les emplois du secteur non agricole dans le secteur informel.

Les employés âgés entre 16 - 30 ans s'élèvent à 51.1 %, indiquant la proportion d'emplois des jeunes dans le secteur informel (1.2 % pour les secteur minier, 7.3% pour le secteur Manufacturier et 43.7% pour le secteur non manufacturier). Pour d'autre groupes âges, on constate que 41.6% d'employés sont situés dans la catégories de 31-50 ans, 3.4% dans la catégories de 51-60 ans et 1.3% des employés ont plus de 60 ans.

Tableau 4.1.4 Pourcentage d'emplois par secteur et par âge.

Secteurs/ Groupe d'âge	<16	16-30	31-50	51-60	>60	Total
Exploitation minière	0,0	1,2	1,1	0,1	0,0	2,4
Industrie	0,6	7,3	7,7	0,5	0,0	16,1
Non Industriel	2,1	43,7	31,5	2,8	1,5	81,5
Grand Total	2,7	51,1	41,6	3,4	1,3	100,0

4.2. Estimation des emplois dans les unités du secteur informel

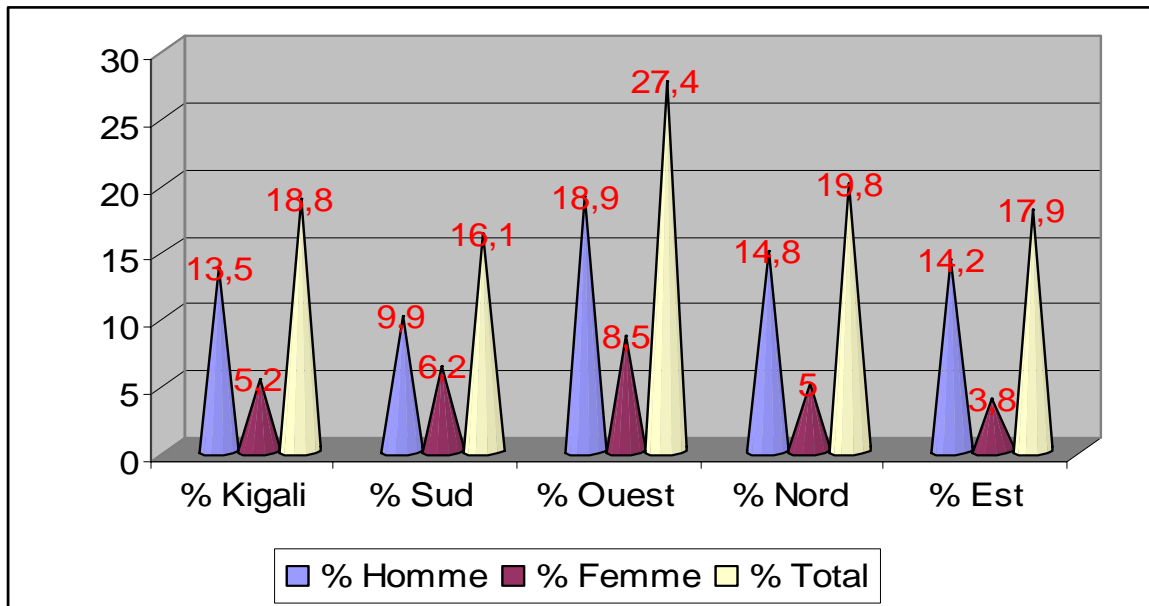
Les résultats de l'enquête indiquent que le secteur informel non agricole utilise cent dix-sept mille deux cent soixante-quinze employés (117 275). Le tableau 4.1.5 ci-dessous montre la distribution des emplois dans les secteurs.

Tableau 4.2.1 Estimation du total des emplois dans le secteur informel par secteur et appartenance sexuelle.

Secteur	Hommes	Femmes	Total
Total de l'exploitation minière	2169	646	2815
Total pour l'industrie	11241	7640	18881
Total – Non Industriel	71636	23943	95579
Grand Total	82967	34308	117275

Quant à la distribution régionale (graphique 4.2.1), la Province de l'Ouest occupe une première place avec 27.4% d'employés dans le secteur informel et la Province du Sud occupe la dernière place avec seulement 16.1%. On constate aussi que les hommes sont plus nombreux que les femmes dans toutes les provinces.

Graphique 4.2.1 Distribution régionale des emplois dans le secteur informel (Pourcentage des emplois – Province)

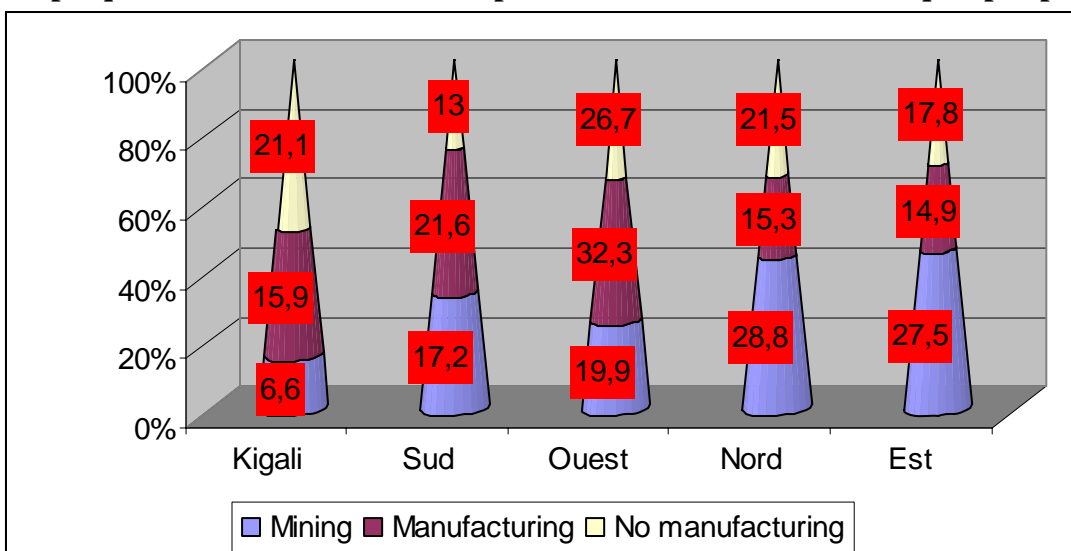


Pour la distribution des emplois dans les secteurs économiques par province, le graphique 4.2.2. montre que 28.8% des emplois dans le secteur minier sont dans la Province du Nord, 27.5% dans la Province de l’Est et 6.6% dans la ville de Kigali.

Il est surprenant que ce ne soit pas la Ville de Kigali qui ait plus d’emplois dans le secteur manufacturier. Plutôt la Province de l’Ouest domine d’autres Secteurs avec 32% d’emploi dans ce secteur. La ville de Kigali occupe la troisième place avec 15.9% non loin de la Province du Nord avec 15.3%.

Le secteur non industriel est également dominé par la Province Occidentale avec 26.7%, suivie par la Province du Nord avec 21.5%, la Ville de Kigali occupe toujours la troisième place avec 21.1% et la Province du Sud avec 13%.

Graphique 4.2.2 Distribution des emplois dans les secteurs économiques par province.



Les résultats du tableau 4.2.2 montre que 97.4% des employés dans le secteur informel sont des Rwandais. Les congolais qui dominent d'autres nationalités ont moins de 2% dans le secteur informel.

Tableau 4.2.2 Distribution des emplois par secteur économique et pays d'origine.

SECTEUR	RWA	BUR	RDC	OUG	TAN	KEN	OTHERS	TOTAL
Exploitation minière	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4
Industrie	15,7	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	16,1
Non Industriel	79,2	0,6	1,3	0,2	0,1	0,0	0,1	81,5
Grand Total	97,4	0,6	1,6	0,2	0,1	0,0	0,1	100,0

4.3 Taille des emplois par unité dans le secteur informel

A la fin du dénombrement, 64,559 unités du secteur informel de production non agricoles ont été identifiées dans la Ville de Kigali et dans toutes les villes et tous les centres commerciaux. Parmi eux 72% de ces unités possèdent un seul employé et 26% avec deux à cinq employés. On remarque dans le tableau 4.3.1 que 94% des employés sont dans le secteur non manufacturier

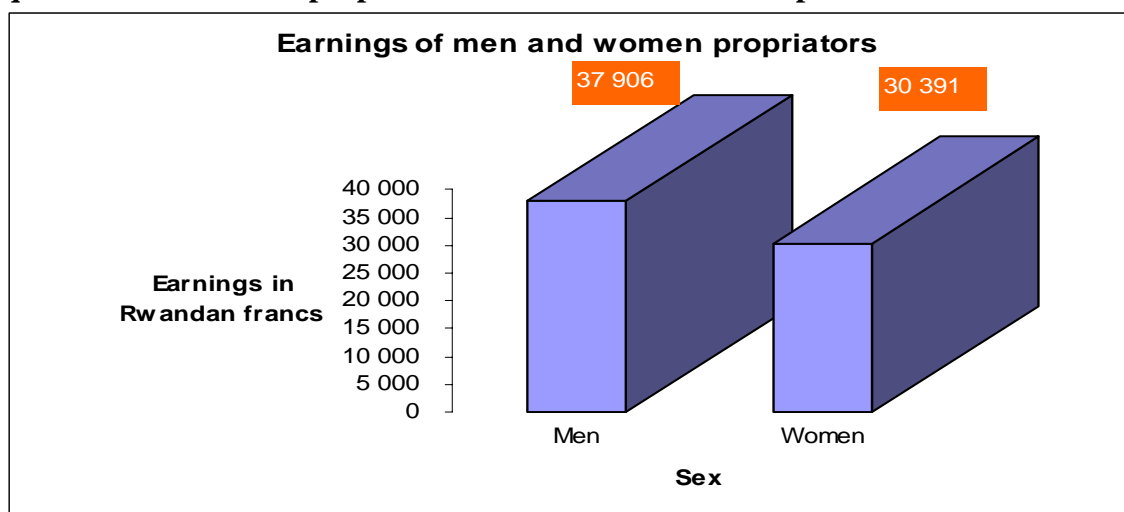
Tableau 4.3.1 Distribution de la taille des emplois par unité et par secteur.

Secteur économique	1	2 - 5	6 - 10	> 10	Total
Exploitation minière	0,5	0,2	0,0	0,1	0,8
Industriel	2,5	2,0	0,2	0,1	4,8
Non Industriel	69,0	23,4	1,2	0,8	94,4
Total	71,9	25,6	1,5	1,0	100,0

4.4. Activités génératrices de revenus par les entreprises du secteur informel

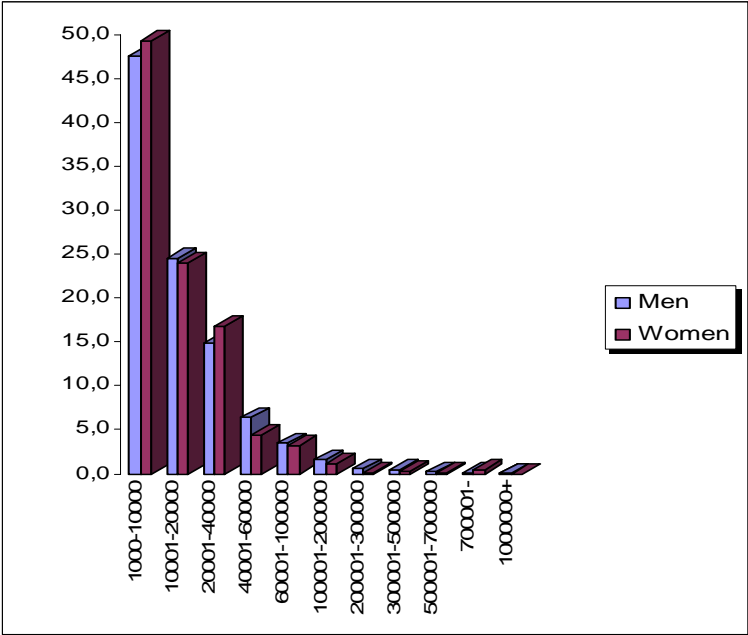
Concernant le fait de générer des revenus dans le secteur informel, les résultats indiquent qu'en moyenne des propriétaires occasionnels masculins gagnent trente-sept mille neuf cent six mille francs rwandais par mois tandis que les propriétaires féminins gagnent en moyenne trente mille trois cent quatre-vingt-onze Francs rwandais par mois.

Graphique 4.4.1 Revenus des propriétaires occasionnels en FRW par sexe



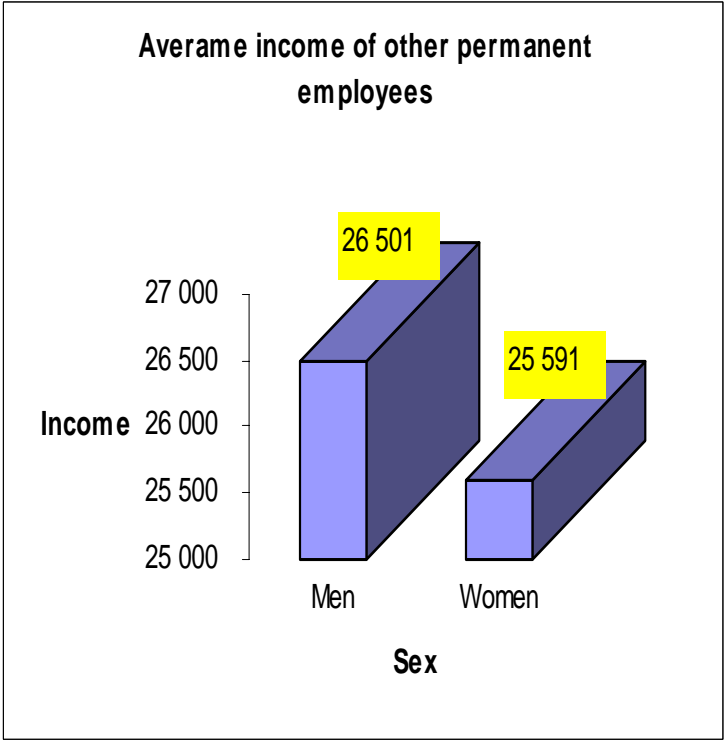
Ce qui montre que l'écart de revenu moyen entre les hommes et les femmes est estimé à plus de 7000 Frws.

Graphique 4.4.2 Distribution de revenu moyen des propriétaires occasionnels par sexe



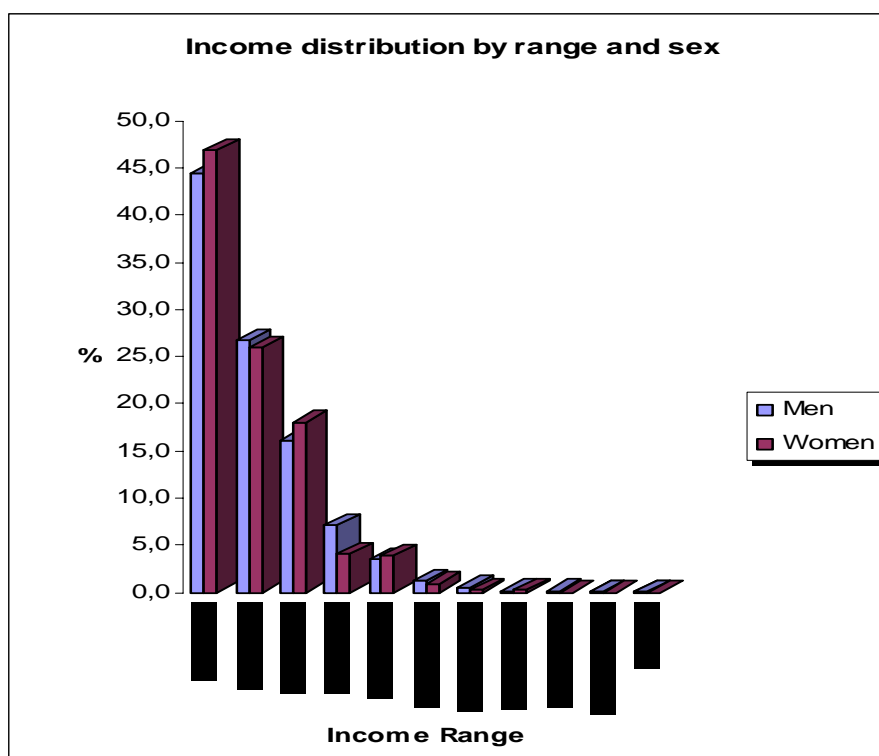
Par ce graphique ci-dessus, on remarque que plus de 45% des propriétaires occasionnels ont un revenu mensuel de 1000 à 10 000 francs rwandais.

Graphique 4.4.3 Revenu moyen pour d'autres employés permanents



Dans le graphique ci-dessus nous constatons que pour les autres employés permanents l'écart de revenu entre les hommes et les femmes n'est pas très significatif. Cet écart est estimé à moins de 1000 frws

Graphique 4.4.4 Distribution de revenu moyen des employés permanents par sexe



Le graphique ci-dessus nous montre que plus de 45% des employés permanents ont un revenu mensuel de 1000 à 10 000 Frw et entre 25% et 30% ont un revenu mensuel de 10 000 Frws à 20 000 Frws.

Tableau 4.4.1 Distribution des revenus par sexe, par catégorie d'emplois et par statut.

Catégorie	Revenu mensuel des employés Permanents (Frw)		Revenu mensuel des Employés occasionnels (Frw)	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Propriétaires	24 487	21 877	0	0
Manager	28 860	12 308	0	0
Comptables	20 019	23 886	54 000	8 000
Superviseurs Techniques	33 736	29 049	10 257	16 200
Employés qualifiés	37 906	30 391	17 734	8 500
Employés non qualifiés	13 999	36 036	25 171	31 450
Moyenne Totale	26 501	25 591	17 860	10 692

4.5 Intensité de l'emploi et la valeur ajoutée

En général, chaque unité de production dans le secteur informel fournit en moyenne quatre emplois. Le secteur de l'exploitation minière comporte l'intensité d'emplois la plus élevée par unité de production avec 8.8 employés, suivis par le secteur industriels avec 5.8 employés et le secteur non industriels avec 3.3 employés.

Tableau 4.5.1 Emploi par unité par secteur

Secteur	Unités échantillonnées	Employés	Employés par unité
Exploitation minière	76	667	8,8
Industrie	572	3319	5,8
Non Industriel	2376	7848	3,3
Grand Total	2982	11834	4,0

Les résultats indiquent qu'en moyenne, dans le secteur informel, chaque employé ajoute une valeur d'environ 137 113 Frw par an. C'est le secteur industriel qui a la plus petite part de valeur ajoutée avec 18 701 Frw, le secteur industriel avec 18 537 Frw et le secteur non industriel avec la valeur ajoutée la plus élevée de 164 025 Frws (tableau 4.5.2).

Tableau 4.5.2 : Valeur ajoutée par secteur, par employé, par mois.

Secteur	Nombre Estimatif des employés	Total Estimé de la valeur ajoutée Frw	Estimation de la valeur ajoutée par employé en Frw
Exploitation Minière	2815	52 643 531	18 701
Industriel	18881	349 998 428	18 537
Non industriel	95579	15 677 301 090	164 025
Total	117 275	16 079 943 049	137 113

4.6 Disponibilité des compétences

Cette section complète l'analyse de la disponibilité des compétences requises pour les employés des unités du secteur informel. Les résultats indiquent que 86.8% des propriétaires/gestionnaires déclarent avoir des employés compétents/qualifiés et seuls 13.2% déclarent ne pas avoir d'employés compétents/qualifiés.

Tableau 4.6.1 Disponibilité des employés qualifiés/compétents dans les unités du secteur informel.

Secteur	Oui (%Unités)	Non (%Unités)	Total
Exploitation Minière	88,2	11,8	100,0
Industriel	79,3	20,7	100,0
Non industriel	88,6	11,4	100,0
Total	86,8	13,2	100,0

Parmi ceux qui ont répondu qu'ils n'avaient pas suffisamment d'employés compétents/qualifiés, 45 % pensent que les employés qualifiés peuvent être engagés localement, 46.8 % pensent qu'ils ne peuvent pas être engagés localement et 8.1 % ne savent pas. Dans le cas présent, le secteur de l'exploitation minière est le plus affecté, ils affirment à 89% que les employés qualifiés ne peuvent pas recrutés localement.

4.6.2 Disponibilité des employés compétents /qualifiés localement.

Secteur	Oui (unités)	Non (unités)	Ne sait pas	Total
Exploitation Minière	0	88.9	11.1	100
Industriel	50.4	40.3	9.2	100
Non industriel	44.2	48.3	7.5	100
Total	45.0	46.8	8.1	100

SECTION 3 : PRODUCTION NATIONALE ET LES MARCHES DANS LE SECTEUR INFORMEL

CHAPITRE 5: LA CONTRIBUTION A LA PRODUCTION NATIONALE DES BIENS ET SERVICES ET A LA VALEUR AJOUTEE PAR LES UNITES DU SECTEUR INFORMEL AU RWANDA

Dans ce Chapitre, on va voir comment des unités du Secteur Informel contribue à la Production Nationale.

5.1 Valeur des produits et Services par secteur et sous secteurs

La production des produits et services se manifeste aussi bien dans les secteurs que dans les sous-secteurs. L'enquête sur le Secteur Informel réalisé en 2005, s'est effectué sur trois secteurs à savoir le secteur des mines, le secteur des activités manufacturières et enfin, le secteur des activités non manufacturières.

Il est à constater que la production totale des unités a atteint le niveau le plus élevé en 2005 avec une production en valeur de 140245 millions de Francs Rwandais, contre 102667 millions de FRW en 2004. La production des unités en 2005 a augmenté de 36.6% par rapport à celle de 2004.

En 2005, la production des Activités non Manufacturières a connu une très forte augmentation de 48.3% par rapport à celle de 2004, au moment où les autres activités à savoir les Mines et les Activités Manufacturières ont subies une baisse respective de 10.6% et 15.9%.

En récurrence, on peut dire que les Activités non Manufacturières occupent une place prépondérante dans la production du secteur informel, c'est-à-dire que beaucoup de personnes vivent de ce secteur mal connu à l'économie nationale.

A titre d'exemple, dans l'ensemble des activités du secteur informel, le secteur non manufacturier a contribué à 81.7% en 2004 et a connu une performance jusqu'à 88.7% en 2005.

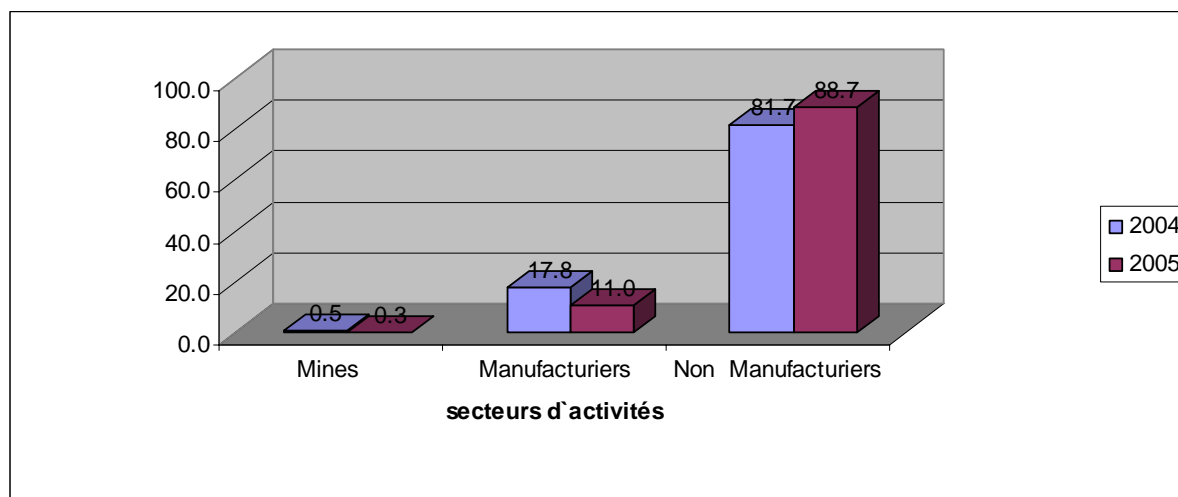
En faisant une comparaison entre la production totale obtenue dans le secteur informel et la production nationale totale estimée, nous pouvons avoir une idée sur l'importance du secteur informel.

La production nationale totale estimée est passée de 1538.4 milliards en 2004 à 1942.1 milliards de Francs Rwandais en 2005, contre la valeur totale estimée résultant de l'enquête qui est passée de 102.7 milliards de FRW en 2004 à 140.2 milliards de FRW en 2005. A cet effet, la part du secteur informel dans la contribution à la production nationale est passée de 6.7% en 2004 à 7.2% en 2005.

Tableau 5.1.1: La Production en Valeur (en millions de FRW) des unités pour les années 2004 et 2005

Secteurs/Sous secteurs	Nombre d'unités	2004		2005		Variation en % production 2005/2004
		Valeur estimée en Millions de FRW	Proportion (en %) de la production par secteur et sous-secteur	Valeur estimée en Millions de FRW	Proportion (en %) de la production par secteur et sous-secteur	
1. Mines						
Extraction et Mines		206	0.2	119	0.1	-42.2
Sable et Carrières		244	0.2	270	0.2	10.5
Autres non classés		76	0.1	81	0.1	6.9
S/TOTAL1	502	525	0.5	470	0.3	-10.6
2. Manufacturiers						
Produits alimentaires et boissons		4815	4.7	4705	3.4	-2.3
Textiles		3022	2.9	2665	1.9	-11.8
Cuir et Peaux		320	0.3	375	0.3	17.0
Produits de bois		3242	3.2	2831	2.0	-12.7
Papier et produits de papier		1619	1.6	1452	1.0	-10.3
Impression		4	0.0	3	0.0	-7.2
Produits chimiques		144	0.1	187	0.1	30.0
Les produits minéraux non métalliques		293	0.3	262	0.2	-10.7
Les produits métallurgiques		2087	2.0	754	0.5	-63.9
Les produits métalliques		1143	1.1	455	0.3	-60.2
Petites machines		223	0.2	242	0.2	8.7
Montres		10	0.0	14	0.0	33.3
Autres produits manufacturiers non classés		1333	1.3	1413	1.0	6.1
S/TOTAL2	8268	18256	17.8	15358	11.0	-15.9
3. Non Manufacturiers						
Construction		5776	5.6	7153	5.1	23.8
Réparation, Maintenance et Commerce		2691	2.6	2414	1.7	-10.3
Commerce		61135	59.5	101322	72.2	65.7
Restaurants et Hôtels		6467	6.3	6286	4.5	-2.8
Transport/Entreposage/Communication		1521	1.5	1401	1.0	-7.9
Téléphone et communication		234	0.2	212	0.2	-9.6
Loyers et Services des entreprises		235	0.2	227	0.2	-3.5
Autres services des entreprises		21	0.0	36	0.0	73.6
Services de Santé		678	0.7	588	0.4	-13.2
Destruction et Collection des ordures		144	0.1	144	0.1	0.0
Activités relatives aux Associations		1857	1.8	1317	0.9	-29.1
Récréation, Loisir et Sport		313	0.3	334	0.2	6.7
Autres services non classés		2814	2.7	2986	2.1	6.1
S/TOTAL3	55714	83886	81.7	124418	88.7	48.3
TOTAL GENERAL	64484	102667	100.0	140245	100.0	36.6

Graphique 5.1: La proportion (en %) de la production par secteur pour les années 2004 et 2005.



Ce graphique nous révèle que le secteur non manufacturier reste le plus important, il a grandement contribué à la production du secteur informel et sa part est passée de 81.7% en 2004 à 88.7% en 2005.

Par ailleurs, la production du secteur non manufacturier et celle du secteur des mines à diminué en 2005. La contribution du secteur manufacturier est passée de 17.8% en 2004 à 11.0% en 2005. La contribution du secteur des mines est très minime, elle passe de 0.5% en 2004 à 0.3% en 2005.

5.2 Fixation des prix /coûts de Produits et Services par les unités du secteur informel

Cette section donne une idée de comment les unités sont habituées à établir leurs propres estimations des coûts/prix de production de leurs biens et services, et combien sont habituées à déterminer le coût.

5.2.1 Existence d'un processus de fixation des prix

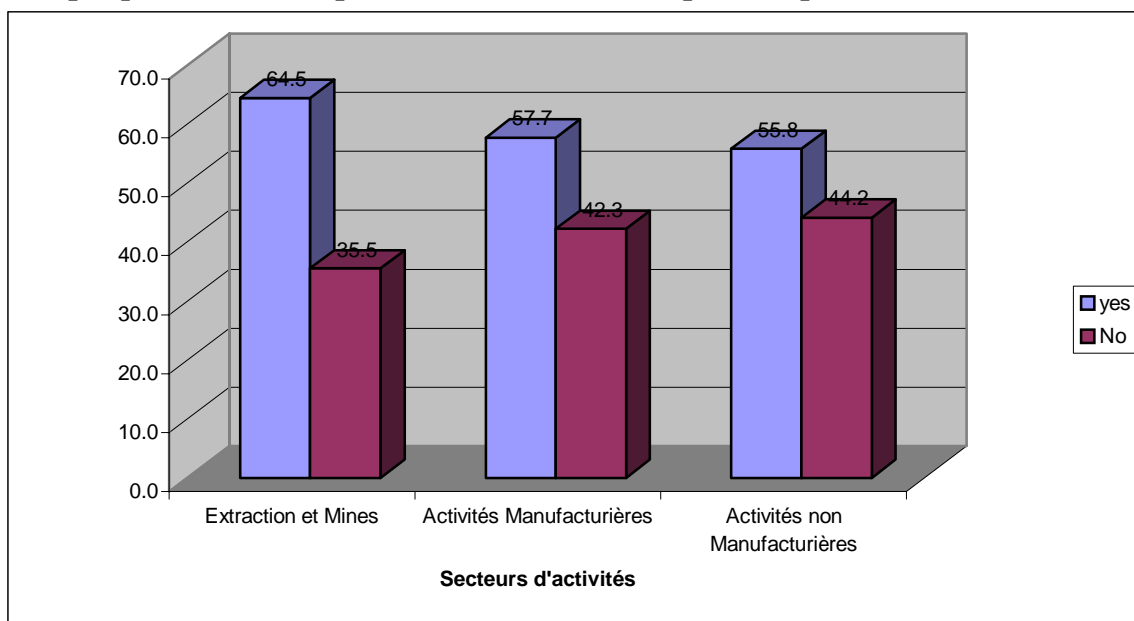
Tableau 5.2.1.1 : Pratiques des prix des produits par secteur d'activités

Secteurs d'activités		Une méthodologie de fixation de prix		Total
		Yes	No	
Extraction et Mines	Unités	49	27	76
	%	64,5	35,5	100
Activités Manufacturières	Unités	332	243	575
	%	57,7	42,3	100
Activités non Manufacturières	Unités	1301	1030	2331
	%	55,8	44,2	100
Unités		1682	1300	2982
%		56,4	43,6	100

Le tableau 5.2.1.1 démontre que, 56,4% des unités du secteur informel ont une méthodologie de fixation de prix de leurs produits contre 43,6% ne fixant pas de prix.

Plusieurs unités du secteur informel fixent des prix de leurs produits : Secteurs Extraction et Mines 64.5% contre 35.5%, Activités Manufacturières 57.7% contre 42.3% et Activités non Manufacturières 55.8% contre 44.2%.

Graphique 5.2.1.1 : Proportion de la fixation des prix des produits et services



5.2.2 Pas de Méthodologie de fixation des prix

Dans cette partie nous allons voir plusieurs cas d'utilisation des prix en tabulant sur les unités (43.6%) du secteur informel n'ayant pas de méthodologie de fixation de prix de leurs produits. Ainsi, nous allons voir maintenant comment ces unités déterminent leurs prix de vente.

Tableau 5.2.2.1 : Cas de pratique de prix

Pratique	Niveau d'activité				Total
		Mines	Manufacturières	non Manufacturières	
Utiliser les prix pratiqués dans le passé	Unités		32	101	133
	%		13.2	9.8	10.2
Utiliser les prix de référence existant au marché	Unités	14	106	800	920
	%	51.9	43.6	77.7	70.8
Les prix arbitrairement décidés	Unités	3	5	10	18
	%	11.1	2.06	1.0	1.4
Jamais étudié comment estimer le coût de production	Unités	4	61	69	134
	%	14.8	25.1	6.7	10.3
Autres	Unités	6	39	50	95
	%	22.2	16.0	4.9	7.3
Unités		27	243	1030	1300
%		100	100	100	100

D'après les résultats émanant de l'enquête, on constate que la plupart des unités soit 70.8% utilisent les prix de référence existant au marché. Les entreprises qui utilisent les prix pratiqués dans le passé, les prix arbitrairement décidés, jamais étudié comment estimer le

coût de production et autres représentent respectivement 10.2%, 1.4%, 10.3% et 7.3%. Il est à signaler que les unités du secteur Extraction et Mines n'utilisent pas les prix pratiqués dans le passé contrairement aux deux autres secteurs.

Dans le secteur Extraction et Mines 52% des unités utilisent préférentiellement les prix de référence existant au marché, 22% utilisent les autres prix, 11,1% utilisent les prix arbitrairement décidés et 14.8% n'ont jamais étudié comment estimer le coût de production.

Les unités du secteur d'activités manufacturières utilisent fréquemment les prix de référence existant au marché (44%) et utilisent moins les prix arbitrairement décidés (2%). Notons également que les unités de ce secteur pratiquent également les prix pratiqués dans le passé (13%), jamais étudié comment estimer le coût de production (25%) et autres (16%).

Sur 1030 unités d'activités non manufacturières, 800 représentant 77,7% utilisent les prix de référence existant au marché au moment où 1% utilisent les prix arbitrairement décidés. 10% pratiquent les prix utilisés dans le passé, 6,7% jamais étudié comment estimer le coût de production et 5% utilisent les autres prix.

Il sied de signaler que les secteurs d'extraction et Mines, d'Activités Manufacturières et d'Activités non Manufacturières utilisent beaucoup les prix de référence existant au marché pour valoriser leurs ventes.

5.3. Valeur Ajoutée par Secteur Informel

Cette information est généralisée pour tous les principaux secteurs d'activités du secteur informel. Cette information donne une idée sur la Valeur Ajoutée par unité de secteur.

Tableau 5.3.1: La répartition de la Valeur Ajoutée estimée selon le type de Secteur pour 2005

Secteurs	Nombre d'unités	Totale Valeur Ajoutée en FRW	Totale Valeur Ajoutée en Milliards de FRW	% Valeur Ajoutée par secteur
Mines	502	631,722,375	0.6	0.3
Manufacturiers	8268	4,111,953,112	4.1	2.1
Non Manufacturiers	55714	188,842,798,322	188.8	97.5
Total	64484	193,586,473,808	193.6	100.0

Suivant les résultats de l'enquête, on peut noter que le secteur d'activités non manufacturières est plus prépondérant avec une valeur ajoutée représentant 97.5%. Le secteur des mines quant à lui représente un pourcentage faible de 0.3% et enfin le secteur manufacturier occupe le second place avec 2.1%.

La valeur ajoutée totale estimée est égale à 193.6 milliards de Francs Rwandais contre le PIB Nominal qui est estimé à 1336.8 milliards de Francs Rwandais en 2005. La contribution des unités du secteur informel à la valeur ajoutée globale est de l'ordre de 14.5%

CHAPITRE 6 : UTILISATION DE CAPACITE DE PRODUCTION DES UNITES DU SECTEUR INFORMEL

6.1. Capacité de production des unités par Secteurs et sous Secteurs

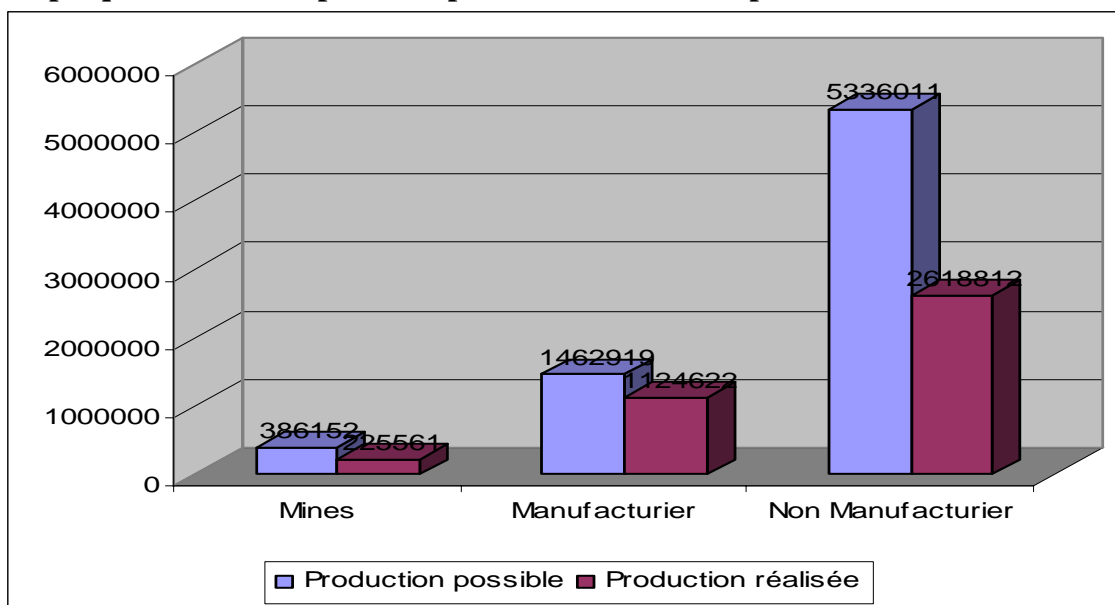
Les données de l'enquête pour les unités du secteur informel vont nous donner une idée de la valeur de la production possible et celle de la production réalisée, et la capacité de production sera déduite.

Tableau 6.1.1: Production en valeur de FRW par Secteur et Sous Secteurs d'Activités

Secteurs et sous Secteurs	Unités qui ont répondu	Production Moyenne Possible en FRW par mois (a)	Production réalisée en FRW par mois en 2006(b)	Utilisation de capacité de production b/a
1. Mines				
Extraction et Mines	76	169808	119692	70.5
Sable et Carrières	76	69198	31649	45.7
Autres non classés	76	147146	74219	50.4
TOTAL		386152	225561	58.4
2. Manufacturier				
Produits alimentaires et boissons	575	152633	183848	120.5
Textiles	575	73549	70734	96.2
Cuirs et Peaux	575	28146	22087	78.5
Produits de bois	575	210407	119060	56.6
Impression	575	25000	10000	40.0
Produits chimiques	575	187500	175000	93.3
Les produits minéraux non métalliques	575	315077	273435	86.8
Les produits métallurgiques	575	109413	69647	63.7
Les produits métalliques	575	92654	45884	49.5
Petites machines	575	48054	40050	83.3
Montres	575	40000	30000	75.0
Autres produits manufacturiers non classés	575	180486	84877	47.0
TOTAL		1462919	1124622	76.9
3. Non Manufacturier				
Construction				
Réparation, Maintenance et Commerce	2331	3962615	1929685	48.7
Commerce	2331	90692	55070	60.7
Restaurants et Hôtels	2331	203688	151161	74.2
Transporteurs/stockage/communication	2331	106422	59703	56.1
Téléphone et communication	2331	103410	61293	59.3
Loyers et Services des entreprises	2331	149357	34214	22.9
Autres services des entreprises	2331	230583	69833	30.3
Services de Santé	2331	31250	16800	53.8
Destruction et Collection des ordures	2331	125000	67333	53.9
Activités relatives aux Associations	2331	202204	86299	42.7
Récréation, sport culturel	2331	72000	52500	72.9
Autres services non classés	2331	58790	34919	59.4
TOTAL		5336011	2618812	49.1

Ce tableau démontre que la production réalisée estimée est de loin inférieure à la production possible et cela pour toutes les unités du secteur informel.

Graphique 6.1.1 : La capacité de production des unités par Secteurs



En comparant la production possible à la production réellement produite, nous remarquons que tous les secteurs d'activités n'ont pas utilisé leur capacité de production pour avoir une production maximale.

On constate que le secteur manufacturier utilise 76% de sa capacités de production tandis que les unités dans le secteur minier et non manufacturier produisent respectivement 58.4% et 49.1% de leur capacités.

6.2. Raisons de sous utilisations de la capacité de production par les principaux secteurs d'activités

Dans cette partie, nous allons voir les raisons possibles pour lesquelles la production d'une unité est en dessous de sa capacité de production.

Tableau 6.2.1 : Les principaux secteurs d'activités qui ont répondu par type de raison

Raisons Possibles			Niveau d'activité	Activités	Activités Non	Total
			Extraction et Mines	Manufacturières	Manufacturières	
1. Marché insuffisant	Yes	Unités	59	425	1705	2189
		%	77,6	73,9	73,1	73,4
2. Manque de matières premières et d'autres produits intermédiaires	Yes	Unités	40	366	1321	1727
		%	52,6	63,7	56,7	57,9
3. Coupure d'électricité	Yes	Unités	2	134	347	483
		%	2,6	23,3	14,9	16,2
4. Faible capacité de gestion	Yes	Unités	5	46	122	173
		%	6,6	8,0	5,2	5,8
5. Insuffisance de planification de la production	Yes	Unités	9	70	237	316
		%	11,8	12,2	10,2	10,6
6. Manque des employés qualifiés	Yes	unités	5	103	209	317
		%	6,6	17,9	9,0	10,6
7. Panne d'équipement	Yes	Unités	26	165	634	825
		%	34,2	28,7	27,2	27,7

Le tableau 6.2.1, relate les différentes raisons possibles qui entravent l'utilisation de la capacité de production des unités du secteur informel.

Plusieurs unités du secteur informel environ 73.4% ont confirmé qu'elles produisent en dessous de sa capacité de production parce qu'elles n'ont pas de marché suffisant, 57.9% des unités ont affirmé que la capacité de production n'est pas atteinte à cause du manque de matières premières et d'autres produits intermédiaires, 27,7% et 16.2% des unités n'atteignent pas leurs capacités de production suite respectivement à la panne d'équipement et à la coupure d'électricité.

En outre, 10.6% des unités produisent en dessous de leurs capacités de production à cause de l'insuffisance de planification de la production et du manque des employés qualifiés. La raison de la faible capacité de gestion cause un petit problème quant à la sous-utilisation de capacité de production, seulement 5.8% des unités ont confirmé cette assertion.

Les raisons majeures qui handicapent l'utilisation de capacité de production des unités du secteur informel sont principalement : l'insuffisance du marché, le manque de matières premières et d'autres produits intermédiaires et la panne d'équipement.

Dans le secteur Extraction et Mines, la plupart des unités (77.6%) produisent en dessous de leur capacité de production à cause de l'insuffisance du marché, 52.6% des unités par manque de matières premières et autres produits intermédiaires et 34.2% des unités par panne d'équipement.

Dans le secteur d'Activités Manufacturières, plusieurs unités (73.9%), 63.7% unités et 28.7% unités sous utilisent leur capacité de production suite respectivement à l'insuffisance du marché, au manque de matières premières et d'autres produits intermédiaires et à la panne d'équipement.

Comme tous les deux secteurs précédents, les unités du secteur d'Activités non Manufacturières produisent aussi en dessous de sa capacité de production suite principalement à l'insuffisance du marché(73.1%), au manque de matières premières et d'autres produits intermédiaires(56.7%) et à la panne d'équipement(27.2%).

CHAPITRE 7 : STATUT TECHNOLOGIQUE, MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES BESOINS

Ce chapitre souligne le statut technologique du secteur informel au Rwanda. Il présente de façon spécifique les résultats concernant les aspects suivants : Les matières premières utilisées dans les PME, leur source et fréquence d'approvisionnement, les contraintes rencontrées pour acquérir des matières premières et le mode de paiement de ces matières premières.

L'enquête a été effectuée sur l'entièreté du territoire du Rwanda, incluant les zones urbaines et rurales et les résultats indiquent que les unités du secteur informel sont étendues dans tout le pays et que 90 % des matières premières sont obtenues localement.

7.1 Fréquence d'approvisionnement des matières premières

Le tableau 7.1.1 ci-dessous présente l'analyse de la fréquence d'approvisionnement en matières premières dans le secteur informel, que les matières premières soient fournies quotidiennement, hebdomadairement, mensuellement ou en cas de nécessité.

Tableau 7.1.1 Fréquence d'approvisionnement des matières premières : secteur minier (en pourcentage)

Secteur	Quotidien %	Hebdomadaire %	Mensuel %	En cas de nécessité
Activités d'Exploitation et d'extraction minières	46.2	0	7.7	46.2
Exploitation, approvisionnement de sable, Non classifié ailleurs	20	12	2	66
Autres non classifiés ailleurs qui sont dans le secteur informel ,,,	12.5	12.5	12.5	62.5

Les résultats indiquent que dans le secteur de l'extraction minière, les matières premières sont approvisionnées lorsque le besoin se fait sentir (46.2%). En plus les matières premières sont approvisionnées quotidiennement (46.2%).

Tableau 7.1.2 Fréquence d'approvisionnement des matières premières : secteur industriel (en pourcentage)

	Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel	Selon la nécessité
Alimentation et boissons	18.8	18.8	11.25	51.25
Textile / habillement	6.4	7.8	10.0	75.8
Cuir et peaux	6	4	6	84
Produits en bois	6.2	7.2	7.2	79.4
Imprimerie	0	0	0	0
Industries Chimiques	0	0	0	0
Produits minéraux et non métalliques	15.4	15.4	0	69.2
Produits Métalliques	9.4	0	0	90.6

Produits métalliques (à l'exception des machines et du matériel)	10.5	5.3	5.3	78.9
Petites machines et petits matériels	9.5	4.8	0	85.7
Montres	0	0	0	0
Autres produits manufacturiers non classifiés	8.8	23.5	0	67.6

Les résultats de l'analyse du secteur industriel concernant la fréquence d'approvisionnement en matières premières indiquent que les matières premières sont approvisionnées lorsqu'elles s'avèrent nécessaires : les vêtements/les Textiles avec 75.8 %, cuir et peau avec 84 %, le traitement du bois avec 79.4%, les produits métallurgiques avec 90.6 % et les petites machines et le petit matériel, avec 85.7 %. Ces pourcentages plus élevés montrent que les unités dans le secteur industriel n'ont pas un plan déterminé pour l'approvisionnement en matières premières.

Tableau 7.1.3 Fréquence d'approvisionnement des matières premières : secteur non industriel (en pourcentage)

	Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel	Lorsque nécessaire
Construction	23.1	23.1	0	53.8
Réparation et maintenance et commerce.	9.9	10.7	1.7	77.7
Commerce	19.3	21.9	7.8	51.1
Hôtels et restaurants	42.2	13.8	0	44
Transporteurs / stockage / communication	26.4	11.3	7.5	54.7
Téléphone et communication	21.4	14.3	0	64.3
Location et services aux entreprises	16.7	33.3	0	50.0
Autres services aux entreprises	0	0	0	0
Services de santé	13.3	26.7	6.7	53.3
Collecte et traitement des déchets	0	28.6	0	71.4
Activités Associatives	3.7	14.8	22.2	59.3
Loisirs, activités culturelles et sportives	20	20	0	60.0
Autres services non classifiés	9.9	12.3	8.2	69.6

Le tableau ci-dessus montre clairement que la majorité (plus de 50%) des activités de ce secteur achète les matières premières lorsque c'est nécessaire. Trop peu d'unités du secteur informel les matières premières quotidiennement.

7.2 Contraintes rencontrées par les unités du secteurs informelles

Le Tableau 7.2.1 ci-dessous indique les contraintes rencontrées dans le secteur informel pour accéder au besoin en approvisionnement.

Tableau 7.2.1 Contraintes rencontrées dans le secteur informel pour accéder au besoin en approvisionnement.

Activités	Pays enclavé	transport coût	Rupture de stock de produits	Prix élevé des besoins	Insuffisance du fonds de roulement
Exploitation Minière	13.2	18.4	27.6	35.5	61.8
Industrie	4.6	31.5	27.2	52.7	60.0
Non Industrie	7.0	43.7	34.6	66.8	82.2

Les résultats indiquent que sur les cinq problèmes qui affectent le secteur informel au Rwanda, le manque de capital prend les devants dans tous les secteurs, avec 61.1 % dans le secteur de l'exploitation minière, 60 % dans les activités industrielles et 82.2 % dans le secteur non industriel.

En plus le problème de coût élevé des besoins allant jusqu'à 35 % dans le secteur de l'exploitation minière, 52.7 % dans l'industrie et 66.8 % dans le secteur non industriel freine la bonne marche de ces unités, les résultats montrent que le problème du Rwanda en tant que pays enclavé ne crée pas de problème majeur aux opérateurs du secteur informel. Cela peut être dû au fait que la plupart de leurs matières premières et produits sont obtenus et fournis localement.

7.3 Mode de paiement

Le tableau 7.3.1 montre comment les opérateurs du secteur informel paient leurs matières premières; il nous montre le nombre d'opérateurs qui paient par liquidité, par crédit ou des deux manières.

Tableau 7.3.1 comment les opérateurs du secteur informel paient leurs matières premières

	En liquide	Crédit	Liquide et Crédit	Total
Exploitation minière	86.8	2.6	10.5	100
Industriel	81.4	6.3	12.3	100
Non Industriel	81.6	5.1	13.3	100

Les résultats montrent que la majorité des opérateurs dans le secteur informel utilise l'argent liquide comme mode de paiement pour leurs matières premières avec 86.8 % dans le secteur de l'exploitation minière, 81.4 % dans la fabrication et 81.6 % dans le secteur non industriel.

Le mode de paiement par crédit est utilisé par très peu d'opérateurs dans le secteur informel, cela étant dû au fait que la plupart de ces entités dans le secteur informel sont petites et que même les montants de paiement des matières premières sont très petits et ces paiements sont effectués quotidiennement lorsque les besoins de ces matières premières sont nécessaires.

CHAPITRE 8. MARCHÉ POUR LE SECTEUR INFORMEL

Ce chapitre met en évidence le statut du marché du secteur informel au Rwanda. Il analyse ce qui suit :

- Le marché principal/les clients principaux du secteur informel
- les stratégies de marketing utilisées
- Les contraintes du marché

8.1 Marchés principaux pour le secteur informel :

Le tableau 8.1.1 ci-dessous donne l'analyse des marchés principaux / des segments de marché pour des produits et des services par secteur.

Tableau 8.1.1 Segments de marché (en pourcentage)

Secteur	Public Général	Gouvernement	Autres Institutions	Grossistes	Détaillants	Exportateurs	Contractants	Industriels	Artisans	Population rurale	Population urbaine	Fermiers
Exploitation minière	75	20	22	3	20	4	16	3	5	24	53	17
Manufacturier	94	10	13	4	11	4	9	4	10	42	27	25
Non Manufacturier	97	4	4	2	11	1	4	2	8	43	21	25

Les résultats indiquent que les marchés pour les unités du secteur informel proviennent en grande partie du grand public, dans le tableau présenté ci-dessus, le résultat montre que 75 % des produits du secteur de l'exploitation minière, 94 % des produits industriels et 97 % des produits du secteur non industriel sont vendus au grand public.

Le grand public est suivi par la population rurale dans les secteurs industriels et non industriels, avec 42 et 43 % consécutivement, alors que la population urbaine devient le deuxième grand segment du marché pour le secteur de l'exploitation minière avec 53 %.

8.2 Les Stratégies Marketing utilisées dans les unités du secteur informel

Tableau 8.2.1 Le secteur informel utilise diverses stratégies marketing

	Production à la commande	Personne pour les ventes plus élevées	Aller chercher les commandes	Attendre que les acheteurs viennent	Vendre par points de vente	Publicité
Exploitation Minière	25.7	1.2	5.2	37.0	22.7	8.2
Industrie	31.8	27.5	13.1	38.6	7.1	7.4
Non- Industrie	25.4	0	36.4	36.4	26.5	8.5
Total	27.6	9.6	18.2	37.3	18.8	8.0

Les résultats du tableau 8.3.1 montrent que la stratégie marketing préférée du secteur informel consiste à se placer dans des lieux stratégiques, où 37 % attendent que les acheteurs les rejoignent sur place. 27.6 % des opérateurs du secteur informel vendent sur commande.

8.3 Contraintes du Marché

Le secteur informel, comme tout autre secteur fait face à diverses contraintes sur le marché, le tableau 8.3.1 ci-dessous montre les différents types de contraintes par secteur.

Tableau 8.3.1 : Contraintes du Marché

Secteur	Manque d'espace	Produits alternatifs	Peu d'acheteurs	Rude compétition des collègues entrepreneurs	produits de substitution	Faible qualité des produits	nouveaux produits/concepts
Exploitation Minière	26.3	18.4	71.1	39.5	39.5	28.9	11.8
Industriel	7.3	6.1	16.9	42.3	8.0	7.0	4.3
Non Industriel	16.2	46.7	78.5	41.9	0	36.9	0

Le résultat indique que le secteur informel fait face à une contrainte majeure qui est le fait d'avoir peu d'acheteurs, particulièrement dans le secteur minier (71%) et le secteur non industriel (78.5%). Dans le secteur industriel, le problème majeur est la compétition rude entre entrepreneurs pairs (42.3%). Des stratégies de marketing dans le secteur informel contribuent beaucoup aux contraintes rencontrées.

SECTION 4: ACCÈS AU FINANCEMENT, A L'INVESTISSEMENT ET A LA SECURITE SOCIALE DU SECTEUR INFORMEL

CHAPITRE 9: ACCES AU FINANCEMENT PAR LE SECTEUR INFORMEL

9.1 L'expérience de collaboration entre le secteur informel et les banques :

D'après l'enquête réalisée en 2004 par la Banque Mondiale¹⁰, le marché du travail Rwandais est principalement informel, avec une majorité des employés payés (autour de 85 %) et particulièrement les femmes employées dans le secteur privé informel. Ceci montre que le secteur informel au Rwanda constitue la source non négligeable des revenus monétaires pour la plupart des citoyens.

L'expérience de notre enquête a révélé que les rapports entre les unités du secteur informel et les banques dépendent spécifiquement de la nature de chaque banque. Sur 2982 unités couvertes par l'enquête, il s'avère que 1925 ont des comptes bancaires. Cela représente environ 64,5 % du total des unités enquêtées.

Selon le tableau 9.1.1 ci-dessous, les résultats indiquent que la Province de l'Ouest a le plus grand nombre d'unités ayant des comptes bancaires, représentant 24,1 %, suivie par la Ville de Kigali avec une proportion de 21,8 % ; la Province du Nord avec 20,4 % ; la Province de l'Est avec 19,0 % et la Province du Sud clôture la liste avec 14,7 %.

Quant aux banques les plus fréquentées par les unités du secteur informel, les BANQUES POPULAIRES sont préférées par un nombre important d'unités du secteur informel avec 57,4%, suivi par les IMF avec 29,1% et les coopératives avec 8,1%. Cette préférence du secteur informel pour les BANQUES POPULAIRES est justifiée par l'accessibilité facile et par la flexibilité dans l'octroi de petits crédits

Il faut souligner que les rapports avec les banques commerciales restent faibles, simplement parce qu'elles ne sont pas proches de la population à faible revenu en termes d'accessibilité facile aux services.

Tableau 9.1.1 Choix de l'institution de financement par province

Province	Nombre d'Unités ayant un compte bancaire	Banque choisie (Nombre d'unités)						% par Province
		BANQUES POPULAIRES	Banques commerciales	Coopératives	BHR	IMF	Poste +Autres	
Ville de Kigali	420	195	25	47	3	147	3	21.8
Sud	283	180	14	19	0	70	0	14.7
Ouest	464	277	26	28	1	130	2	24.1
Nord	392	229	19	49	0	95	0	20.4
Est	366	224	8	13	1	118	2	19.0
Total Général	1925	1105	92	156	5	560	7	100.0
%	64.5	57.4	4.8	8.1	0.3	29.1	0.4	

¹⁰ Enquête de la Banque Mondiale – La révision et l'évaluation des Micro et Petites Entreprises au Rwanda, août 2004.

Par ailleurs, il est important d'observer, sur base des résultats de l'enquête, que les banques Populaires sont largement préférées par toutes les catégories du secteur informel (secteurs minier, manufacturier et non manufacturier) avec plus 50 % des unités informelles. D'autre part, les IMF fournissent l'appui le plus élevé au secteur non manufacturier (30,3%) comparé aux unités aussi bien du secteur manufacturier que du secteur minier, chacun ayant un pourcentage commun de 27,7% et 18,2% respectivement.

Tableau 9.1.2: Institution de Financement de Choix par Sous Secteurs.

Secteurs et sous secteurs	Banque de choix – Nombre d'unités						
	Unités enquêtées	UBPR	Banques Commerciales	Coopératives	BHR	IMF	Poste et Autres
Minier	44	28	4	4	0	8	0
%		63.64	9.09	9.09	0	18.18	0
Manufacturier	415	246	20	32	0	115	2
%		59.28	4.82	7.71	0	27.71	0.48
Non-Manufacturier	1509	853	65	126	3	457	5
%		56.53	4.31	8.35	0.19	30.28	0.33
	1968	1127	89	162	3	580	7
		57.27	5	8.2	0.15	29.5	0.36

9.2 Epargne par unités du secteur informel:

Les résultats présentés dans le tableau 9.2.1. montrent qu'environ 80% des opérateurs du secteur informel font recours à l'épargne c'est à dire qu'ils économisent une partie de leurs revenus provenant des différentes catégories des activités de son entreprise. Environ 20% seulement de l'échantillon ont déclaré ne pratiquer aucune épargne.

Le tableau 9.2.1, indique que, la plupart des unités du secteur informel épargne sur une base mensuelle plutôt que sur une base hebdomadaire ou journalière.

A travers tous les secteurs, les Banques Populaires ont été les banques préférées où la majorité des opérateurs déposent une part de leurs revenus. Environ 40% du secteur informel épargnent leurs revenus auprès de ces dernières et 22% épargnent sous forme de Tontines, 20% auprès des IMF.

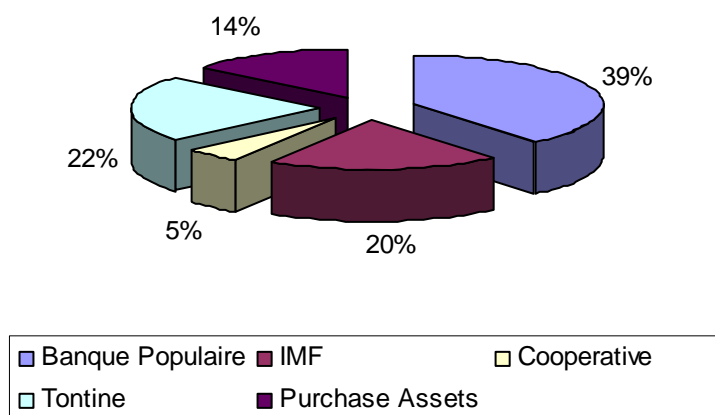
Tableau 9.2.1: Fréquence et mode d'épargne par secteurs

Secteurs	Unités d'épargne régulière		Fréquence d'épargne (unités ayant répondu)		
	Oui	Non	Journalière	Hebdomadaire	Autres
Minier	40	9	2	9	28
Manufacturier	478	102	45	100	238
Non – Manufacturier	1938	415	203	446	806
Grand Total	2456	526	250	555	1072
%	82%	18%	13.3%	29.6%	57.1%

Tableau 9.2.2 : Choix préféré d'épargne par Institution et par secteur d'activité

Secteurs	Unités d'épargne régulière		Choix préféré d'épargne (nombre d'unités ayant répondu)				
	Oui	Non	UPBR	IMFs	Coops	Tontines	Achat de propriétés
Minier	40	9	20	3	3	12	1
Manufacturier	478	102	258	120	23	91	72
Non – Manufacturier	1938	415	715	377	88	436	279
Grand Total	2456	526	993	500	114	539	352
%	82%	18%	40.4%	20.4%	4.6%	21.9%	14.3%

**Graphique 9.2.1: Formes d'épargne du Secteur Informel au Rwanda
BANQUES POPULAIRES, IMF, Coopératives, tontines, Achat immobiliers.**



9.3 Estimation de l'épargne par unités du secteur informel

Bien que l'enquête révèle généralement des niveaux élevés, les réponses des opérateurs montrent une réticence à révéler leur statut financier. Au Rwanda, de façon générale, les raisons de base qui expliqueraient pourquoi ces opérateurs refusent de révéler leur situation financière peuvent être attribuées aux raisons suivantes :

- ❑ Refus de révéler leur statut financier par peur du vol,
- ❑ Refus de révéler leurs informations financières pensant que les autorités fiscales vont rehausser la collecte d'impôts ou de taxes sur leurs affaires
- ❑ Absence d'information concernant leur épargne périodique,
- ❑ Absence d'épargne réelle en valeur monétaire en cas d'épargne qui est sous forme d'achat de propriété immobilière,
- ❑ Inhabileté à comprendre leurs états financiers, due à un manque de connaissance suffisante de gestion financière
- ❑ Probablement la peur de l'inconnu à propos de leurs activités commerciales.

9.4 Accès au financement

L'enquête a également joué un rôle dans la découverte des comportements des unités du secteur informel en rapport avec le fait d'avoir accès au financement. En vue de l'accessibilité

des unités du secteur informel au financement de leurs opérations commerciales, le tableau 9.4.1 indique qu'un grand pourcentage des opérations du secteur informel n'a pas d'accès au financement. Seuls 13,2 % du secteur informel ont accès au financement et 86,8% ne parviennent pas à avoir accès à quelque forme de financement que ce soit, de la part des banques ou toute autre forme d'institutions.

Environ 13,2 % des personnes interrogées ont déclaré avoir accès aux fonds de roulement par les banques. Un petit nombre des unités finance leurs activités sur base de leurs fonds personnels, à concurrence de 9,3 %. Une partie des unités qui ont accès au financement par prêt bancaire, conformément aux résultats de l'enquête, disposent des différentes modalités de financement suivantes en rapport avec les sous secteurs:

De façon générale, les unités informelles sont largement financées par les Banques Populaires, avec 43% des financements, les banques commerciales avec 40,1% et les IMF avec 20%. Le reste des financements de ces unités vient des commerces de famille et d'amis, de coopératives et autres sources comme l'indique le tableau suivant.

Tableau 9.4.1: Accès à un fonds de roulement

Secteur	Sources de financement							
	Ont accès à un fonds de roulement d'une banque	Ont accès à un fonds de roulement via un capital propre	Banque Commerciale	Banques Populaires	IMFs	Coop.	Famille & amis	Autres
Minier	12	18	2	2	3	2	2	2
Manufacturier	139	45	52	62	26	8	24	29
Non-Manufacturier	255	218	108	110	53	20	41	33
Grand Total	404	281	162	174	82	30	67	64
%	13.2	9.3	40.1	43.07	20.3	7.43	16.6	15.8

9.5 Sources de Financement par Unités du Secteur Informel

L'enquête s'est également penchée sur un certain nombre de lignes de crédit qui peuvent être disponibles en provenance de sources différentes comme les systèmes bancaires classiques ou d'autres sources.

Le Tableau 9.5.1 donne le volume de différentes formes de crédit présentées à travers les divers sous-secteurs informels ;

Les résultats de l'étude ont révélé que, à part les banques et les institutions financières, les organisations non gouvernementales, à travers leurs projets, constituent une autre source de financement pour les activités du secteur informel.

Environ 9,3 % des financements du secteur informel proviennent des organisations non gouvernementales. Cependant, les banques comme les Banques Populaires et les banques commerciales ainsi que d'autres institutions comme les IMF sont des sources principales de facilités de crédits pour la plupart des unités du secteur informel.

Les banques populaires avec 45,8% demeurent naturellement la source principale de facilité de crédit pour la plupart des unités du secteur informel, que ce soit dans le secteur

manufacturier ou non manufacturier. Le graphique représenté ci-dessous illustre une vue d'ensemble des facilités de crédit octroyées par les différentes banques ou institutions.

Tableau 9.5.1: Sources de Crédits par Secteurs

Secteurs	Nombre d'unités enquêtées	Sources de facilités de crédit (Nombre d'unités)					
		Banques Commerciales	Banques Populaires	IMF	ONG /projets	Coopératives	Autres
Minier	1	0	0	0	0	0	1
Manufacturier	11	1	4	3	1	1	1
Non –Manufacturier	95	6	45	11	9	7	17
Grand Total	107	7	49	14	10	8	19
%		6,54	45,79	13,08	9,34	7,76	17,76

9.6 Paiement des Dettes par les Unités du Secteur Informel

D'après le tableau ci-dessous, la majorité des unités du secteur informel préfèrent ne pas avoir recours aux banques ou à toute autre institution financière comme moyens de régler leurs dettes financières. Seuls 20 % des unités du secteur informel déclarent régler leurs dettes à l'aide des banques et les 80 % restants ne le font pas.

Tableau 9.6.1: Paiement des dettes par sous secteurs

Secteurs	Dettes à payer Unités		Aura accès à la banque pour régler ses dettes - Unités	
	Oui	Non	Oui	Non
Minier	7	69	1	6
Manufacturier	97	478	13	84
Non –Manufacturier	480	1851	95	385
Grand Total	584	2398	584	2398
%	20	80	20	80

D'autre part, l'enquête a pu révéler, auprès des unités du secteur informel, les raisons pour lesquelles les opérateurs de ce secteur ne parviennent pas à avoir accès aux prêts bancaires de telle façon qu'ils préfèrent payer eux même leurs dettes. La plupart des opérateurs informels (44,1 %), invoquent comme raison principale le fait de ne pas avoir accès aux prêts bancaires pour régler leurs dettes, étant dû au refus de couvrir les risques élevés inhérent au prêt bancaire, environ 32,3 % ont attribué cela au manque de garantie et seuls 23,5% étaient préoccupés par les dépenses élevées relatives à l'obtention et à la gestion d'un crédit bancaire, en raison des charges bancaires telles que les taux d'intérêts élevés.

Tableau 9.6.1 Raison de non recours à la banque pour régler les dettes

Secteurs	Manque de garanties	Taux d'intérêt élevé	Refuse de courir les risques
Minier	19	17	33
Manufacturier	156	106	214
Non –Manufacturier	597	442	806
Grand Total	775	565	1058
%	32.3	23.5	44.1

9.7 Subventions Financières aux Unités du Secteur Informel

Le secteur informel bénéficie des subventions et des subsides dans beaucoup de pays. Dans le cas du Rwanda, il y a beaucoup d'organisations non gouvernementales, des Projets, des organisations religieuses, qui fournissent un appui financier aux unités du secteur informel. Comme l'indique le tableau 9.7.1, environ 4.3 % des personnes interrogées ont déclaré avoir reçu des subventions ou une autre forme de subsides au cours des trois dernières années contre 95,7% qui ont déclaré n'avoir rien reçu.

Les résultats révèlent également que parmi les unités du secteur informel qui ont reçu des subventions, les organisations non gouvernementales et d'autres formes de projets contribuent pour la plus grande part de subventions ou de subsides aux unités du secteur informel, couvrant environ 49.2 %, suivies par des subventions privées et du gouvernement, contribuant pour environ 24.6 % et 20.7 % respectivement. L'administration locale est celle qui contribue le moins, avec seulement 5.4%.

L'analyse des résultats de l'enquête a aussi révélé que, environ 53.4 % des subventions octroyées au secteur informel sont consacrées aux activités non manufacturières, 42.6 % vont au secteur manufacturier et seulement 3.8 % soutiennent le sous-secteur minier. Cela implique que, la petite part de subventions octroyées au secteur minier est liée aux maigres ressources dont bénéficie ce type d'opération informelle.

Une autre raison pour laquelle les activités minières au Rwanda ne parviennent pas à bénéficier de subsides est due aux coûts financiers élevés exigés par ce sous secteur particulier.

Les résultats l'enquête n'indiquent de façon générale que, peu d'unités sont subventionnées et que la plupart d'entre elles n'ont pas accès à ce type d'avantage financier ou non financier, sous forme de subventions ou de subsides. Cette situation empêche aussi le secteur informel, déjà marginalisé par des capacités financières et non financières limitées, de s'étendre au Rwanda. L'analyse des résultats à cet égard souligne le grand soutien au secteur informel émanant des ONG et autres projets, qui octroient des subventions et des subsides généreux aux opérateurs du secteur informel.

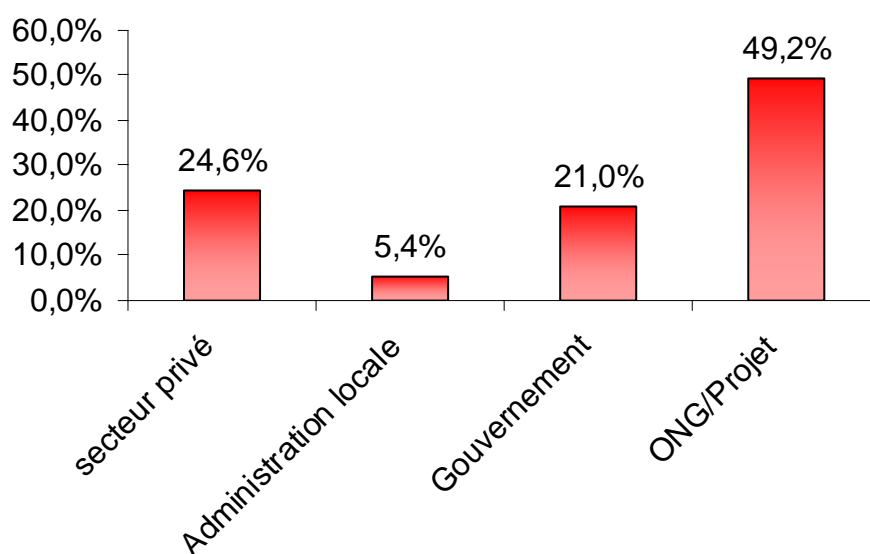
Cette analyse implique aussi que, la plupart des opérateurs du secteur informel vont probablement faire face à des difficultés financières sérieuses en raison du manque d'accès à suffisamment de financements et à cause de leurs faibles capacités et donc, le fait de subventionner leurs opérations devient très important pour assurer la continuité et le caractère durable de leurs services.

Tableau 9.7.1: Subsides Financiers par secteurs

Secteurs	Nombre d'unités enquêtées	Nombre d'Unités recevant des subventions/subsides	Source de subsides /Subventions			
			Gouvernement	Gouvernement Local	ONG/projets	Privé
Minier	76	5	2	1	2	0
Manufacturier	575	55	10	0	37	8
Non –manufacturier	2331	69	15	6	25	24
Grand Total	2982	129	27	7	64	32
%		4.32	20.7	5.4	49.2	24.6

Le graphique ci-dessous indique les subsides alloués au secteur informel en termes de pourcentages par bailleur de fonds. Les données relatives à la distribution montrent que les organisations non gouvernementales, avec 49,2 % ; couvrent la plus grande partie des subventions octroyées au secteur informel et les privés contribuent individuellement à 25 %, tandis que le gouvernement suit avec 20,7 %. De façon générale, les résultats ont indiqué que le secteur privé ne bénéficie pas de formes de subsides significatifs émanant du système bancaire classique et des institutions bancaires principales.

Graphique 9.7.1: Distribution des subsides au secteur informel



CHAPITRE 10: INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR INFORMEL

10.1 Sources d'Investissements :

De façon générale, le niveau des investissements par unité dans le secteur informel est bas. La mobilisation de fonds pour des investissements est faite particulièrement à partir du système bancaire classique. Selon l'enquête dont les résultats figurent au tableau 10.1.1, il est indiqué que la plupart des opérateurs du secteur informel sont lourdement contraints par les ressources limitées de financement pour leurs investissements. Seuls 15.2 % des personnes interrogées du secteur informel avaient accès, pour leur financement, à des banques et autres institutions financières classiques, tandis qu'environ 84.8 % ont répondu n'avoir pas accès au financement, d'où les niveaux limités dans les investissements. Une fois de plus, les résultats indiquent qu'environ 71 % du secteur informel ayant accès aux financements sont dans les activités non-industrielles. Les autres secteurs, tels que les secteurs minier et industriel partagent les 29% restants. Ceci peut être attribué à un manque de confiance suffisante manifestée par les institutions financières ou autres sources de financement, pour financer des activités informelles lourdes, relatives aux secteurs industriel et minier, étant donné que ces secteurs peuvent nécessiter beaucoup d'investissements et ne peuvent garantir la capacité de remboursement en plus des charges des intérêts.

Les résultats indiquent également que la plupart des financements des opérations informelles proviennent d'épargnes personnelles, en comparaison à d'autres sources telles que les banques et autres institutions financières et non financières. Environ 57% des financements informels proviennent des épargnes de propriétaires, 14% des prêts bancaires, et environ 13% des financements proviennent des subventions des ONG /projets.

Ceci illustre comment le secteur informel manque de solutions financières au Rwanda. Cette situation exacerbe fortement toute la capacité de développement du secteur et du bénéfice qui en découlerait pour la croissance économique du Rwanda.

Tableau 10.1.1: Sources d'Investissement du Secteur Informel au Rwanda

Secteurs	Nombre d'unités ayant répondu Oui	Sources d'investissement					
		Epargne personnelle	Contributions des membres	Subventions de l'Etat	Subventions des ONG/Projets	Prêts bancaires	Autres
Minier	32	18	0	12	2	0	0
Manufacturier	108	45	1	10	37	7	8
Non- Manufacturier	351	218	7	15	25	62	24
Grand Total	491	281	8	37	64	69	32
%	15.2	57.7	1.6	7.5	13.0	14.1	6.5

10.2 Estimation des investissements:

Le rôle des investissements du secteur informel dans diverses activités ne peut être sous-estimé, étant donné que leur contribution générale à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie des ménages sont essentielles, spécialement pour un pays en voie de développement comme le Rwanda.

Bien que le secteur informel au Rwanda soit reconnu comme étant vital, suivre la trace de ces opérations, et particulièrement concernant les finances, devient un défi majeur et va continuer à l'être. Etant donné les faibles compétences de gestion financière constatées dans les opérations informelles, telles que le manque de données comptables, le manque de connaissance de gestion financière et l'incapacité à comprendre la nécessité d'avoir un enregistrement des données financières, notre enquête du secteur informel en a été affectée dans son analyse du niveau d'investissement de ce secteur.

Les opérateurs du secteur informel sont réticents à révéler leur situation financière pour les raisons indiquées ci-dessus, en plus d'autres raisons relatives à l'ignorance générale dans la gestion quotidienne de leurs opérations journalières. Ceci laisse un écart énorme dans la compréhension de la situation financière réelle, et principalement concernant les revenus en général et les dépenses, et les capacités d'accroissement de l'investissement.

CHAPITRE 11: AFFILIATION AU SYSTEME DE SECURITE SOCIALE

11.1. Affiliation au système de sécurité sociale

Certaines unités informelles sont affiliées à la sécurité sociale comme l'illustre le tableau suivant. Force est de constater que très peu d'employeurs ou de travailleurs indépendants du secteur informel, sont affiliés à la sécurité sociale. Seulement 1,74% des unités sont affiliées à la CSR. Si on analyse les secteurs, on constate que le taux d'affiliation est presque le même pour tous les secteurs. En effet, pour les unités opérant dans le secteur minier 2,6% sont affiliés à la CSR, dans le secteur Manufacturier 2% sont affiliés à la CSR tandis que pour le secteur Non Manufacturier seulement 1,6% sont affiliés à la CSR.

Tableau 11.1.1 Cotisations versées à la CSR pour l'année 2005¹¹

			Cotisation versée à la CSR en 2005	
Secteurs	Unités enquêtées	Unités affiliées à la CSR	Total in FRW	Moyenne par unité
Minier	76	2	-	-
Manufacturier	575	12	682.120	56.843
Non Manufacturier	2331	38	1.334.081	36.056
Grand Total	2982	52	2.016.201	-

Ce tableau montre que pour le secteur Minier, il n'y a pas eu de versement alors que 2 unités sur 76, c'est-à-dire 2.6%, ont déclarées qu'elles sont affiliés à la CSR. Ceci peut résulter soit, du fait que certaines entreprises déclarent leurs employés mais accusent de retard dans le versement de cotisations, où du fait que les unités soient récemment déclarés et n'ont pas encore payé leurs cotisations.

La cotisation moyenne par unité versée par le secteur Manufacturier est élevée par rapport à la cotisation moyenne par unité versée par le secteur Non manufacturier. En effet, le secteur Manufacturier est plus organisé par rapport au Non Manufacturier, ce qui signifie que les unités de ce secteur déclarent et verse les cotisations dues conformément à la loi.

11.2 Affiliation aux systèmes d'assurance maladie

Certaines unités informelles peuvent être membres d'un des systèmes d'assurance maladie oeuvrant dans notre pays. Le tableau suivant montre la répartition de ces unités ayant une assurance maladie et le système choisi.

Le tableau 11.2.1 montre comment les unités du secteur informel adhèrent aux systèmes d'assurance maladie disponibles au pays. Force est de constater qu'un grand nombre de ces unités est membres du système des mutuelles de santé à concurrence de 69.81%. Il convient de faire remarquer qu'un nombre non négligeable des opérateurs informels, c'est-à-dire 28.23%, n'a aucune assurance maladie.

¹¹ Ceci concerne uniquement les unités qui ont déclarées qu'ils sont affiliés à la CSR

Table 11.2.1 Répartition de ces unités ayant une assurance maladie et le système choisi

	Unités enquêtées	Affiliée à			
		RAMA	Mutuelle de santé	Assurance Médical Militaire (AMI)	Non affiliée
Minier	76	1	56	0	20
Manufacturier	575	4	401	4	171
Non manufacturier	2331	39	1635	23	651
Grand Total	2982	44	2082	27	842
%	100	1,47	69,81	0,9	28,23

Les données montrent que les unités du secteur informel sont très peu affiliées à la RAMA et au AMI. En effet ; 1,47% de ces unités sont affiliées à la RAMA tandis que 0,90 % seulement sont affiliées au AMI. Tout porterai à croire que les raisons majeurs de cette situation se fondent sur le fait que la RAMA a été créée spécialement pour les agents de l'Etat, mais par après elle a intégré le secteur privé.

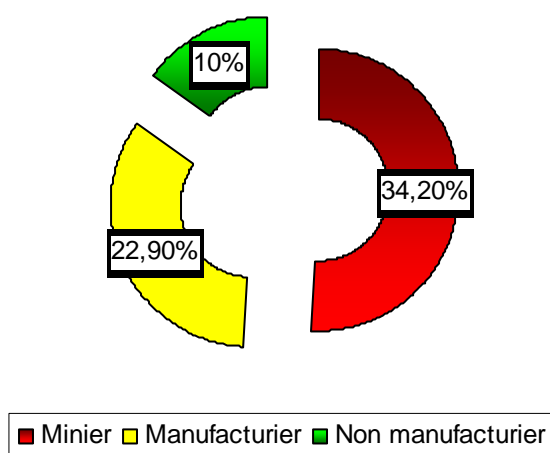
Le AMI, quant à lui étant le système d'assurance maladie créé spécialement pour les militaires, il parait de première vue impossible d'avoir les acteurs du secteur informel affiliés à l'AMI. Mais cette institution offre ses services aux ayant droit (conjoint et enfants) des militaires, qui peuvent avoir leurs propres unités dans le secteur informel tout en continuant de bénéficier des prestations de AMI.

CHAPITRE 12: LES CONTRIBUTIONS FISCALES DU SECTEUR INFORMEL

12.1 Répartition des contribuables par secteur

Ce chapitre analyse les contributions fiscales du secteur informel par province, tout en examinant leur appréciation du système de taxation en place. Comme cela va apparaître dans les dernières parties du chapitre, les résultats sont de nature à susciter un intérêt majeur. Certaines unités enquêtées ont indiqué qu'elles ne payaient aucune forme de taxe dans leurs activités comme l'illustre le graphique ci-dessous ; un certain nombre de raisons conduisant au non paiement de taxes dans leurs activités seront examinées à la fin de ce chapitre.

Graphique 12.1.1 Répartition des contribuables déclarent ne payer aucune sorte de taxe par secteur d'activité informel.



Cette graphique illustre qu'en moyenne 34,2% unités du secteur minier ; 22,9% du secteur manufacturier et 10% du secteur non manufacturier ne paient aucune forme de taxes. Les détails sont repris dans les paragraphes qui suivent.

12.2 Estimation des Taxes payées en 2005

Dans ce paragraphe, nous essayons d'exposer le volume d'impôts payés par le secteur informel dans l'exercice fiscal 2005. Les chiffres sont des estimations, étant donné que certains, parmi les unités enquêtées, ne pouvaient se rappeler exactement des sommes qu'ils avaient payées avec certitude. Les impôts sont classés en impôts payables à l'Autorité de l'Office Rwandais des Recettes (ORR) qui est centralisé et les impôts décentralisés, payables aux autorités locales. Cette section est subdivisée également en secteurs, selon le nombre d'individus dans chaque secteur ayant payé des contributions fiscales au cours de l'année 2005. Sur base de ces chiffres, il est possible d'évaluer le montant total de ce que le secteur informel est capable de payer, dans l'hypothèse de moins de fraude et évasion fiscales.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'opérateurs de chaque secteur ayant répondu concernant les contributions fiscales qu'ils avaient faites au cours de l'exercice financier 2005.

Tableau 12.3.1: Nombre de commerces ayant payés des taxes à l'ORR (RRA) en 2005

Secteurs	Nombre d'opérateurs ayant payé des taxes à l' ORR				
	Taxes douanières	Impôts sur le revenu	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Autres taxes	Total
Miniers	1	1		3	5
Manufacturier	31	37	6	26	100
Non Manufacturier	181	121	18	142	462
Total	213	159	24	171	567

12.3 Estimation des taxes payées à l' ORR par secteur

Le tableau ci-dessous présente les montants qui correspondent aux montants des recettes payées en 2005 par le nombre des personnes ayant répondu favorablement à l'enquête.

Tableau 12.4.1: Taxes Payées à l'Office Rwandais des Recettes

Secteurs	Taxes centralisées payables à l'Office Rwandais				
	Taxes douanières	Impôts sur le revenu	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Autres taxes	Total
Miniers	1.344.000	110.000		62.000	1.516.000
Manufacturier	12.949.300	31.577.463	20.000	337.500	44.884.263
Non Manufacturier	17.317.852	17.222.835	19.182.205	3.608.881	57.331.773
Total	31.611.152	48.910.298	19.202.205	4.008.381	103.732.036

Partant des tableaux ci-dessus, il semble que le secteur informel ait un grand potentiel pouvant contribuer au fisc. Uniquement sur base de 567 unités qui ont payé leurs contributions fiscales en 2005, une somme de Frw 103.732.036 a été rassemblée principalement sous forme d'impôt sur le revenu et des impôts douaniers. Le secteur non manufacturier a fait la plus grande contribution sur toutes les catégories fiscales, totalisant 57.331.773 Frw, suivi de près par le secteur manufacturier avec des contributions fiscales de Frw 44.884.263.

12.4 Taxes payées aux Autorités locales

Comme illustré ci-dessus, les tableaux suivants donnent la répartition des opérateurs interrogés qui ont payé des impôts au cours de l'exercice fiscal 2005 ainsi que les montants estimatifs payés aux autorités locales.

Tableau 12.5.1: Nombre des unités enquêtées ayant payé leurs taxes aux autorités locales

Secteur	Nombre de commerces ayant payé des taxes aux autorités locales				
	Taxes Communales	Patente	Impôts fonciers	Impôts sur la location	Autres impôts
Minières	11	40	2	2	22
Manufacturier	4	348	8	29	221
Non Manufacturier	43	1.860	58	64	922
Total	58	2.248	68	95	1.165

Tableau 12.5.2: Montant des taxes collectées par les Autorités Locales

Secteur	Impôts décentralisés payables aux Autorités Locales				
	Taxes Communales	Patente	Impôts fonciers	Impôts sur la location	Autres impôts
Minières	142.400	669.003	60.000	45.000	2.181.600
Manufacturier	76.000	5.280.377	344.900	1.320.300	5.721.700
Non Manufacturier	1.297.041	35.777.572	824.830	1.540.776	24.749.970
Total	1.515.441	41.726.952	1.229.730	2.906.076	32.653.270

La somme des impôts payés aux autorités locales est relativement inférieure à celles des impôts payés au gouvernement central. Les unités informelles ont répondu avoir fait des paiements aux autorités locales s'élevant 80.031.469 Frw ; ce qui est légèrement inférieur à ce qui a été payé au gouvernement central. En outre, le nombre des opérateurs du secteur informel interrogés ayant payé leurs impôts aux autorités locales est plus élevé que ceux qui payent à l'autorité centrale. Cette différence entre les deux effectifs pourrait être associée au fait qu'il y a certaines personnes qui payent plus de deux impôts (cas des réponses multiples). Encore une fois, les opérateurs du secteur informel sont plus en contact avec les autorités locales qu'avec le gouvernement central et ceci pourrait expliquer qu'il y ait eu un grand nombre de personnes ayant répondu aux impôts locaux qu'aux impôts centralisés.

12.5 Opinion du Secteur Informel sur le système fiscal

Cette section aborde brièvement la manière dont le secteur informel apprécie le processus de perception des impôts et tout le système fiscal. Cependant, les réponses ne sont pas détaillées par sous secteurs, mais plutôt sur base du secteur plus large. Néanmoins, les analystes en politique fiscale peuvent partir des réponses données pour mesurer l'efficacité de la politique fiscale en place, pour atteindre leurs objectifs.

12.5.1 Transparence

Les personnes interrogées ont donné leur point de vue concernant la transparence relative à la procédure de perception des impôts et le tableau illustre leurs réactions par secteur.

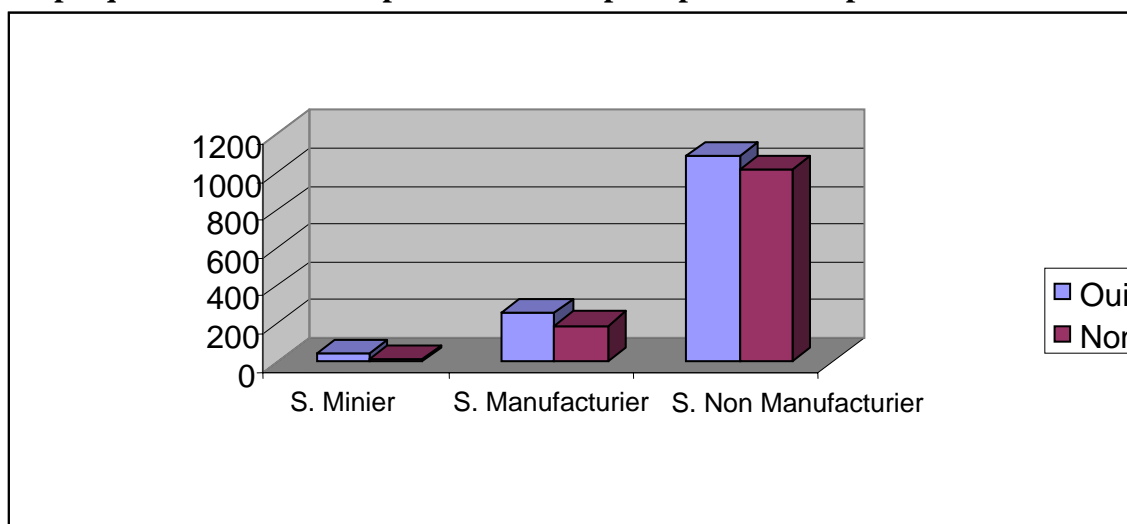
Tableau 12.5.1: Transparence dans le système fiscal

Secteur	Les taxes sont-elles perçues de manière transparente?		
	Oui	Non	Pas de réponse Pourcentage
Miniers	39	11	22,0%
Manufacturier	253	191	43,0%
Non Manufacturier	1.081	1.014	48,4%
Total	1.373	1.216	47,0%

En analysant le tableau ci-dessus, on remarque beaucoup de contradictions au niveau du secteur informel concernant la transparence du processus de perception des impôts. Environ 47% des opérateurs estiment qu'il n'y a aucune transparence dans le système et de plus, le secteur non manufacturier a répondu négativement au taux de 48 % ainsi que les opérateurs du secteur manufacturier ont déploré un manque de transparence dans le système au taux de 43%.

Une distinction visuellement claire entre les réponses dans les divers secteurs apparaît dans le graphique ci-dessous.

Graphique 12.5.1: La Transparence dans la perception des impôts

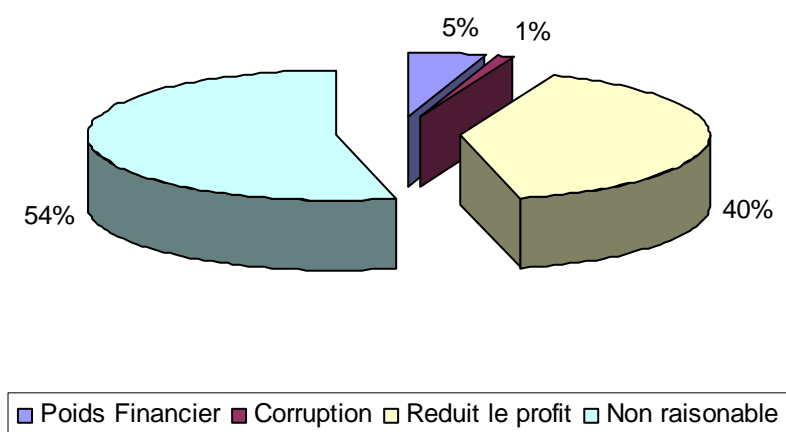


De façon générale, 53 % des opérateurs du secteur informel sont satisfaits des niveaux de transparence des procédures de perception des impôts. Le secteur non manufacturier est le secteur le plus insatisfait quant au niveau de transparence étant donné le nombre élevé des personnes interrogées dans ce secteur sur cette question.

12.5.2 Autres opinions concernant le système de perception des impôts

Considérant le comportement fiscal du secteur informel identifié dans les sections précédentes de ce chapitre, on a découvert qu'il y a une multitude d'opérateurs qui ne payent aucune forme d'impôts ni à l'autorité centrale, ni aux autorités locales. Lorsqu'ils sont interrogés sur les raisons pour lesquelles ils n'observent pas leurs obligations fiscales, les personnes interrogées citaient généralement les obstacles illustrés dans le tableau ci-dessous, avec leur taux de réponse.

Graphique 12.5.2: Opinion concernant la perception fiscale



Nous pouvons observer à partir du graphique que 54% des membres déplorent que les impôts soient peu raisonnables tandis que 40 % des personnes interrogées dans ce secteur trouvent que le système fiscal est une entrave qui pourrait réduire leur profit.

12.6 Connaissance concernant l'Identification du Meilleur Contribuable

L' Office Rwandais des Recettes organise annuellement, une journée des contribuables, à l'occasion de laquelle il reconnaît les meilleurs contribuables de l'année précédente. Cet acte a pour but d'apprécier la conformité des contribuables et à les encourager en même temps que d'autres, à constamment remplir leurs obligations fiscales. Cependant, lorsqu'on a demandé aux employés du secteur informel si elles savaient quoi que ce soit concernant la journée des contribuables et plus spécifiquement, l'identification des meilleurs contribuables, leurs réponses étaient de nature intéressante. Les détails à ce sujet sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12.6.1: Connaissance concernant l'Identification du Meilleur Contribuable

Secteur	Information concernant l'Identification annuelle du meilleur contribuable				
	Oui	Pourcentages	Non	Pourcentages	
Minier	20	40%	30	60%	50
Manufacturier	204	46%	236	54%	440
Non Manufacturier	888	42%	1.202	58%	2.090
Total	1.112	43%	1.468	57%	2.580

De façon générale, seulement 43% des opérateurs du secteur informel sont conscients de reconnaissance des meilleurs contribuables annuellement par l'ORR. Plus de la moitié de tous les membres du secteur informel ne sont pas informés concernant la journée des contribuables; et encore moins concernant ce qui y est organisé.

**SECTION 5: ORGANISATION ET ACCES AUX SERVICES D'APPUI AUX
OPERATEURS ENVIRONNEMENT ET PERSPECTIVES
D'EXPANSION DES UNITES INFORMELLES**

CHAPITRE 13: ORGANISATION DU SECTEUR INFORMEL

13.1. Organisation des unités informelles

Le secteur informel rwandais est faiblement organisé en associations. En effet, comme l'illustre le tableau 13.1.1 ci-dessous, seules 23,8 % sont affiliées à une quelconque association.

L'adhésion à des institutions reconnues comme la Fédération Rwandaise du Secteur Privé (FRSP) ou l'Association des Femmes Entrepreneurs du Rwanda (AFER) est quasi inexistante. Ce qui est compréhensible, car l'une des conditions pour pouvoir adhérer à ces institutions officielles est justement d'être une entreprise formelle qui a un registre de commerce pour des entreprises privées, ou une reconnaissance administrative pour les coopératives. Le tableau 13.1.1 ci-après montre l'adhésion des unités informelles aux associations.

Table 13.1.1 Adhésion des unités informelles aux associations ou inter groupements

Associations	Niveau d'activité			Total	
	Activités minières	Activités manufacturières	Activités non Manufacturieres	Unités adhérent	% par rapport au total des unités
FRSP	0	1	8	9	1,27
ADARWA	0	0	1	1	0,14
AFER	0	1	0	1	0,14
CESTRAR	1	2	6	9	1,27
CRIMKIN	2	15	43	60	8,46
Cooperative	1	5	10	16	2,26
FAAB	0	0	1	1	0,14
KIAKA	0	1	3	4	0,56
KORA	1	14	11	26	3,67
JOC	8	31	26	65	9,17
Tontine, Autre	20	124	373	517	72,92
Total	33	194	482	709	100,00
%	4.6	27.36	67.98	100	

Ainsi, la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC) compte 9,17%, la Chambre Régionale des Micro Entreprises de Kigali Ngali (CRIMKIN) compte 8,5% et KORA avec 3,67% des unités du secteur informel.

L'analyse des résultats de l'enquête par domaine d'activité révèle que les unités non manufacturières adhèrent le plus aux associations, puisqu'elles représentent 67,98%, suivi de celles du domaine manufacturier avec 27,36%. Les unités les plus faiblement mobilisées dans les associations sont celles du secteur minier avec seulement 4,6%.

Concernant le type d'associations que privilégient les unités informelles, elles préfèrent de loin les tontines et autres associations d'épargne et crédit de proximité. Ainsi, 72,92% sont membres de ces tontines et associations de crédit rotatif par groupes solidaires repris sous la rubrique 'autres' dans l'enquête.

Et c'est essentiellement les unités oeuvrant dans le secteur non manufacturier qui préfèrent adhérer aux tontines puisqu'elles représentent 72,15% des adhérents à ce type d'associations. Ce qui explique que les unités du secteurs informels font recours à des crédits court terme. C'est essentiellement ce type de crédit rotatif à très court terme que les tontines et autres associations de crédit par groupe solidaire proposent.

13.2. Contribution financière des membres

D'une manière générale, les unités qui ont adhéré aux associations essayent de s'acquitter de leurs cotisations.

En effet, comme le montre le tableau 13.1.2 ci-dessous, sur les 709 unités ayant déclaré adhérer à une quelconque association ; 88,4% ont payé la cotisation au moins une fois, alors que 11,6% n'ont pas payé de cotisation.

Table 13.2.1 Périodicité de paiement des cotisations de membre.

	Journalier	Hebdo madaire	Mensuel	Trimestre	Annuel	Au moment de l'enregistrement seulement	Total des unités	%
Contribuer	68	121	277	20	29	112	627	88,4
%	10,85	19,30	44,18	3,19	4,63	17,86		
Pas contribuent	-	-	-	-	-	-	82	11,6
Total							709	100

Concernant la périodicité de la contribution, les paiements mensuels sont les plus courants puisqu'ils sont effectués par 44,18% des cotisants, suivis par des paiements hebdomadaires avec 19,3%, puis par les paiements journaliers avec 10,85%. Les paiements annuels et trimestriels sont très rares, avec respectivement 4,63% et 3,19% des cotisants.

Ces résultats révèlent que les opérateurs informels payent leurs cotisations en fonction des bénéfices qu'ils tirent de l'appartenance aux associations. Dans ce contexte, des associations de proximité, offrant des services dont l'impact est rapidement perceptible pour ces opérateurs comme par exemple l'accès au financement ou l'organisation en coopératives, sont susceptibles de recueillir plus d'adhésion par rapport aux associations chargées de la plaidoirie.

13.3. Analyse des profits ou bénéfices tirés de ces associations

Les unités informelles tirent plusieurs avantages à l'affiliation aux associations, sous forme de services de développement des affaires qui leur sont rendus. Comme l'illustre le tableau 13.3.1 ci-dessous, les services dont bénéficient les unités informelles affiliées aux associations sont énumérés comme suit par ordre d'importance évalué en terme de pourcentage des bénéficiaires :

- Accès au financement : 79.5%
- Appui conseils en Business: 75.3%
- Appui en organisation: 74.3%

En outre, comme le montre le tableau 13.3.1 ci-après, il s'avère que toute la gamme des services de développement des affaires sont rendus aux unités informelles dans des proportions assez rapprochées. Le service le moins rendu est la participation aux foires dont ont bénéficié 57,98% des affiliés, le plus rendu étant l'accès au financement avec 79,5% de bénéficiaires

Il est à signaler que la prééminence des services d'accès au financement comme service rendu aux opérateurs informels par les associations vient corroborer le constat ci-haut que ces derniers essentiellement celles du secteur non manufacturier, adhèrent prioritairement aux tontines qui leur facilitent le financement du fonds de roulement.

Table 13.3.1 Bénéfices tirés des associations ou inter groupements

Services Reçus	Branches d'activités			Total Unités	% par rapport au total des membres
	Secteur Minier	Secteur Manufacturier	Secteur non Manufacturier		
Plan d'affaire	15	108	321	444	62,62
Appui en formation	20	145	358	523	73,77
Appui en techniques de marketing	17	134	333	484	68,27
Accès au financement	20	139	405	564	79,55
Conseil en business	20	145	369	534	75,32
Participation aux expositions ventes	14	128	269	411	57,97
Information	19	126	336	481	67,84
Developed sites/sheds	16	136	361	513	72,36
service facilities	20	132	349	501	70,66
Bulk buying on inputs	16	124	329	469	66,15
Organisation	23	134	371	528	74,47
Appui politique et plaidoirie	16	135	352	503	70,94

13.4. Analyse des forces des associations ou inter groupements

Les unités informelles adhèrent aux associations et bénéficiant des services de développement des affaires ont identifié des points faibles qui entravent la performance de leur association. Comme le montre le tableau 13.4.1 ci-après, parmi faiblesses identifiés, la plus importante est la faible capacité technique pour planifier les interventions en faveur des membres qui est citée par 69,39% des adhérents, suivi de l'incapacité à générer des revenus susceptibles de garantir la pérennisation des associations (51,06%) et la forte dépendance vis-à-vis des subventions (48,24%).

Table 13.4.1 Faiblesses des Associations

Faiblesses	Branches d'activité			Total unités	%
	Activités Minières	Activités Manufacturières	Activités Non Manufacturières		
Faible niveau de compréhension du rôle des associations	8	57	145	210	29,62
Faible capacité technique de planification des services d'appui aux membres	22	142	328	492	69,39
Les contributions des membres ne sont pas payées	8	56	109	173	24,40
Ne parviennent pas à générer des revenus susceptibles de garantir la durabilité	14	104	244	362	51,06
Mauvaise gestion et manqué de transparence dans les associations	2	30	65	97	13,68
Dépendance de la charité des donateurs.	15	109	218	342	48,24

Il est à signaler que les trois principales faiblesses sont intimement liées. En effet, la trop dépendance vis-à-vis des subventions n'incitent pas les membres à payer pour les services rendus puisqu'ils considèrent qu'il y a un bailleur qui va payer pour eux. En outre, comme chaque bailleur a ses propres procédures de déblocage des fonds, les associations qui dépendent de leur bonne volonté ne peuvent pas planifier aisément leurs interventions.

Sur base des faiblesses identifiées, les opérateurs du secteur informel suggèrent les actions à mener pour renforcer leurs associations.

Comme stipulé dans le tableau 13.4.2 ci-dessous, les actions les plus importantes suggérées sont les suivantes :

- Renforcement des capacités des associations par l'assistance technique : 91,4%
- Assistance aux associations dans la mise en place de systèmes de génération de revenus pour assurer la pérennisation : 88,86%
- Renforcer les relation de partenariat entre l'associations et les IMF pour mieux faciliter l'accès au financement des membres : 85,61%.

Table 13.4.2. Recommandations pour le renforcement des associations

Suggestion	Branches d'Activités			Total Unités	%
	Activités Minières	Activités Manufacturières	Activités non Manufacturières		
Formation des leaders sur la gouvernance et la gestion des associations	27	164	412	603	85,05
Information aux membres sur les bénéfices de s'associer	29	156	415	600	84,63
Améliorer la capacité technique de planification des services d'appui aux membres	26	168	395	589	83,07
Révue de la politique de gestion des membres et de leur contribution	18	127	355	500	70,52
Assistance dans la création des revenus susceptibles de garantir la durabilité	26	173	431	630	88,86
Assistance technique dans le renforcement des capacités	28	174	446	648	91,40
Renforcement des liens entre les associations et les micros finances	27	161	419	607	85,61

13.5. Non adhésion aux associations

D'une manière générale, les unités informelles individuelles ou familiales sont majoritairement opposées à l'adhésion aux associations. Comme l'a montré le tableau 13.1.1 ci haut, sur l'échantillon de 2892 unités enquêtées, 76.3% ont déclaré ne pas être affilié à une quelconque association.

Le tableau 13.5.1 ci-dessous précise l'importance de chaque raison de non affiliation aux associations. Les raisons invoquées pour la non affiliation à des associations sont variées, la plus importante étant la préférence du promoteur à mener ses affaires tout seul invoquée par 50.3% des entreprises qui n'adhèrent à aucune association. Suivent par ordre d'importance l'insuffisance des moyens financiers pour cotiser dans les associations (48.3%), le manque d'information sur les associations (32.2%), et la mauvaise gestion des associations (25.2%).

Table 13.5.1 Raisons pour la non adhésion aux associations

Raison pour la non adhésion à une quelconque association	Branche d'activité			Total Unités	%
	Activités Minières	Activités manufacturières	Activités Non manufacturières		
Préfère évoluer indépendamment des autres	17	176	910	1103	50,3
Ne connaît aucune association	11	102	592	705	32,2
Ne pense pas que l'association puisse aider les membres	2	51	356	409	18,7
Les associations ne sont pas bien gérées	4	88	460	552	25,2
N'a pas assez de fonds	25	188	844	1.057	48,3

SECTION 5: ORGANISATION ET ACCES AUX SERVICES D'APPUI AUX ENTREPRISES OU ENCORE LES SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (SDE/BDS) ET PERSPECTIVES D'EXPANSION DU SECTEUR INFORMEL

CHAPITRE 14: UTILISATION DES SERVICES D'APPUI AUX ENTREPRISES OU ENCORE LES SERVICES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (SDE/BDS) PAR LES OPERATEURS INFORMELS:

14.1. Utilisation des services SDE/BDS:

Le secteur informel est un secteur qui est le plus souvent assis sur des bases économiques fragiles. Pour assurer leur croissance, les entreprises du secteur informel ont nécessairement besoin des services d'appui aux entreprises ou encore les services pour le développement des entreprises (SDE). Remarquons que sur 1363 unités enquêtées, celles qui ont répondu avoir bénéficié des SDE représentent seulement 26%. D'après l'enquête, les services dont ces entreprises ont besoin peuvent être regroupés en neuf catégories ; chaque catégorie ayant ses propres composants. La liste de ces services est récapitulée dans le tableau ci-après :

Tableau 14.1.1: Utilisation des services SDE/BDS

Types des Services SDE	Nature des services pour les opérateurs informels	Bénéficiaires des SDE (en%)
Formation	Plan d'affaire	41%
	Formation technique	33%
	Tenue des livres	48%
	Gestion des affaires	35%
	Entrepreneuriat	32%
	Formation professionnelle	25%
Développement des qualités	Amélioration des formes des produits	49%
	Amélioration des qualités standards	26%
Information	Technologie du marketing	21%
	Utilisation des ordinateurs	21%
Marketing	Promotion du marketing	37%
	Amélioration de l'emballage des produits	15%
	Voyage d'étude et participation aux expositions ventes	35%
Service des infrastructures de base	Services de téléphone Mobile	10%
	Services de téléphone fixe	15%
	Approvisionnement en eau	5%
	Approvisionnement en électricité	5%
	Location et aménagement des sites (siège)	11%
	Location des services communautaires	5%
	Location des lieux de stockage	5%
	Acquisition par achat des lieux de stockage	10%
Consultance	Conseillers en affaires	39%
	Conseillers juridiques et de faisabilité des affaires	38%
Alternatives de financement	Acquisition des investissements initiaux fixes à crédit	38%
Approvisionnement en matière première	Approvisionnement à crédit	32%
	Micro finance	24%
Développement de l'association	Formation sur l'organisation coopérative	51%
La moyenne des unités ayant bénéficié des SDE/BDS		26%

14.2 Types de SDE/ BDS utilisés:

Référence faite aux informations du tableau précédent, nous remarquons facilement qu'il y a encore un besoin en SDE auprès des unités du secteur informel. Les réponses que ces dernières ont fourni durant l'enquête révèlent que peu de services (SDE) intéressent les opérateurs du secteur informel ; ceci peut être dû à diverses raisons dont l'ignorance de l'importance des SDE pour le bon fonctionnement de leurs affaires, le manque de moyens de paiement des SDE pour ceux qui sont payables ou encore le manque des prestataires des SDE. Il apparaît même que quelques uns de ces services ne sont même pas connus par ces opérateurs.

En outre, certains opérateurs ne connaissent pas les SDE simplement parce que cet outil de développement des entreprises est un nouveau produit. Il est sans doute évident que tous les prestataires des SDE doivent initier des mécanismes efficaces de sensibilisation de l'utilité des SDE pour la croissance et la prospérité de leurs affaires.

14.3 Paiements des SDE/ BDS par les opérateurs informels:

Les SDE sont offerts sous différentes formes, quelques uns sont offerts moyennant des frais, tandis que d'autres sont offerts gratuitement. La question se pose au niveau des services qui demandent un paiement. D'une part certains opérateurs ne digèrent pas l'idée de paiement car ils préfèrent recevoir tous les services gratuitement ; remarquons que sur 646 unités enquêtées 52% ont répondu avoir reçu des SDE gratuitement. D'autre part ils sont désireux de payer mais n'ont pas de moyens nécessaires pour payer ces services. Le tableau suivant reprend les degrés de paiement des SDE par types de service

Tableau 14.3.1: Paiements des SDE/ BDS par les opérateurs informels

Types des Services SDE	Nature des services pour les opérateurs informels	Qui a payé			Sont disposés à supporter le coût dans le futur
		L'opérateur lui-même	Une tierce personne	Les deux à la fois	
Formation	Plan d'affaire	11%	56%	3%	31%
	Formation technique	12%	52%	2%	34%
	Tenue des livres	7%	58%	5%	30%
	Gestion des affaires	4%	63%	4%	29%
	Entrepreneuriat	7%	59%	-	33%
	Formation professionnelle	16%	51%	3%	30%
Développement des qualités	Amélioration des formes des produits	13%	48%	7%	33%
	Amélioration des qualités standards	10%	52%	-	38%
Information	Technologie du marketing	30%	30%	-	40%
	Utilisation des ordinateurs	67%	-	-	33%
Marketing	Promotion du marketing	17%	40%	3%	40%
	Amélioration de l'emballage des produits	18%	27%	9%	45%
	Voyage d'étude et participation aux expositions ventes	11%	56%	-	33%

Service des infrastructures de base	Services de téléphone Mobile	33%	33%	-	33%
	Services de téléphone fixe	25%	50%	-	25%
	Approvisionnement en eau	50%	-	-	50%
	Approvisionnement en électricité	50%	-	-	50%
	Location et aménagement des sites (siège)	25%	25%	-	50%
	Location des services communautaires	50%	-	-	50%
	Location des lieux de stockage	50%	-	-	50%
	Acquisition par achat des lieux de stockage	25%	25%	-	50%
Consultance	Conseillers en affaires	5%	65%	5%	25%
	Conseillers juridiques et de faisabilité des affaires	22%	50%	-	28%
Alternatives de financement	Acquisition des investissements initiaux fixes à crédit	17%	50%	6%	28%
Approvisionnement en matière première	Approvisionnement à crédit	24%	41%	6%	29%
	Micro finance	20%	50%	-	30%
Développement de l'association	Formation sur l'organisation coopérative	8%	56%	5%	31%
Moyenne		13%	52%	3%	32%

Au vu d'ensemble du tableau ci haut, nous constatons que la colonne des services offerts gratuitement présente des pourcentages élevés ; ce qui explique que les opérateurs du secteur informel ne manifeste pas d'intérêt considérable à payer les SDE

Sur l'ensemble des types des SDE proposées par rapport à des personnes enquêtées :

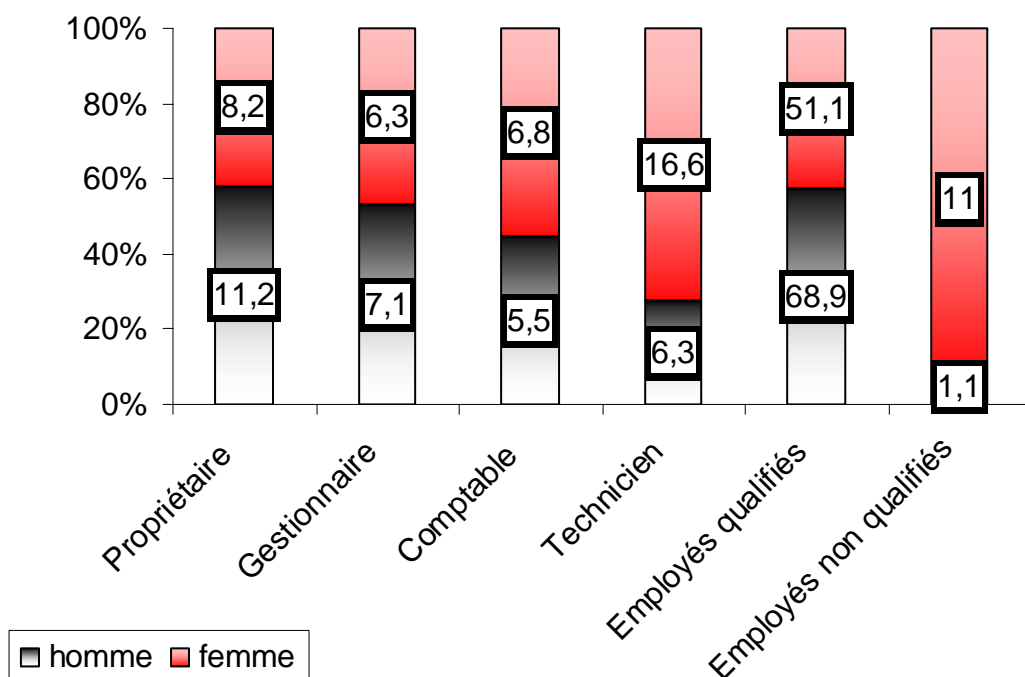
- 13% ont utilisé des SDE qu'ils ont payés eux-mêmes
- 52% ont reçu des SDE gratuitement
- 3% ont consommé des SDE payés par d'autres personnes
- 32% ont répondu qu'ils sont disposés à payer les SDE plus tard

Par ces chiffres, nous constatons que la plupart des consommateurs des SDE préfèrent les recevoir gratuitement. Leur représentation s'élève à 52% du total des personnes enquêtées. Cela laisse également entendre qu'il y a encore un grand travail à faire quant à différentes approches de consommation des SDE.

14.4 Formations en faveur des opérateurs informels

Compte tenu des besoins des entreprises du secteur privé en générale, les unités du secteur informel ont un grand besoin en formation pour le renforcement des capacités de leur personnel et ainsi avoir un impact positif sur la qualité des biens et/ou services qu'ils produisent dans leurs secteurs respectifs. En effet, d'après le tableau récapitulatif indiquant les bénéficiaires des SDE par catégorie, nous en déduisons une répartition des SDE bénéficiés par catégories et par sexe

Graphique 14.4.1 : Distribution des bénéficiaires de la formation par sexe (masculin, féminin)



A partir du tableau ci-dessus, nous constatons que la majorité des bénéficiaires des SDE sont des hommes qui représentent un total de 915 contre 427 femmes. En effet, la catégorie des preneurs de décisions dans les unités informelles (Propriétaires, Gestionnaire, Comptables) sont des hommes ; tandis que les femmes sont dans la catégorie des techniciens et le personnel non qualifié. Ceci est aussi justifié par le tableau suivant :

Tableau 14.4.1 : Répartition des employés dans les unités enquêtées par catégorie et par sexe

Catégorie	Hommes	Femmes
Propriétaires	102	35
Gestionnaires	65	27
Comptables	50	29
Techniciens	58	71
Agents qualifiés	630	218
Autres agents non qualifiés	10	47
TOTAL	915	427

14.5 Bénéfices tirés des formations

Il est certain que les unités informelles ont un grand besoin en formation pour des raisons de performance et d'excellence de qualité des biens et/ou services produits. Sur le total des unités enquêtées et selon les réponses qu'ils ont fournies, il est clair que dans tous les secteurs qui ont fait l'objet de la recherche, toutes les personnes qui ont répondu ont accentué l'importance des différents types de formation, comme cela est récapitulé dans le tableau suivant:

Tableau 14.5.1 : Opinion sur les bénéfices tirés des formations

	Minier	Manufacturier	Non Manufacturier	Total	%
Améliorer la capacité de productivité des employés	3	46	67	116	18.2
Améliorer la qualité des biens et services produits	5	67	100	172	27.0
Attire plus de clients	3	48	82	133	20.9
Améliorer le système de travail	6	77	132	215	33.8
TOTAL	17	238	381	636	100
%	2.7	37.4	59.9	100	

Dans ce tableau, nous constatons que sur toutes les unités, le plus grand bénéficiaire est le secteur non manufacturier avec 60%. Nous constatons également que le secteur minier ne profite presque pas de l'aspect « Formation » car il comporte peu d'unités (2.7%) par rapport à l'ensemble des autres secteurs.

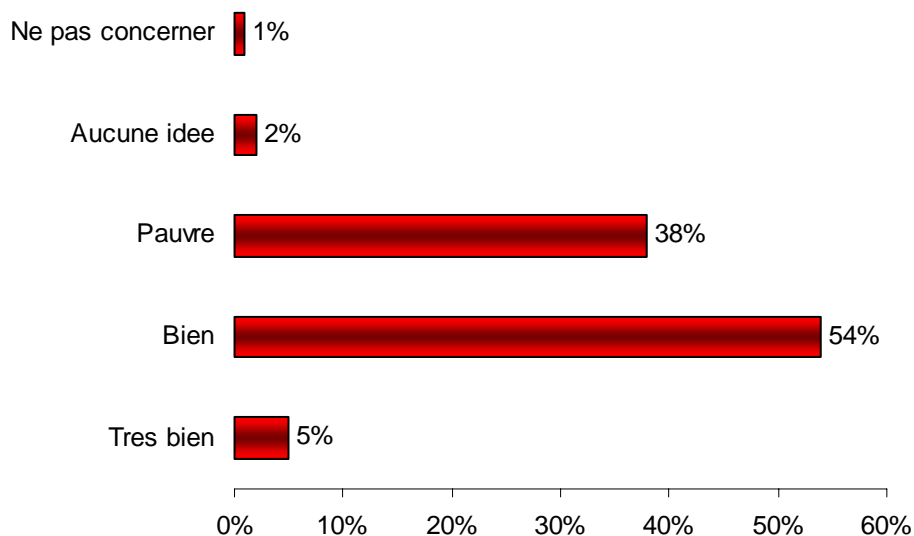
On constate également par le même tableau que 33.8% des unités réaffirment que les formations permettent d'améliorer le système de travail. En plus 27% des unités avouent que les formations améliorent la qualité des biens et services produits.

CHAPITRE 15 : ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET CONTRAINTES SPECIFIQUES AU SECTEUR

15.1 Analyse du climat d'affaires spécifique au secteur informel:

Tous les opérateurs économiques ont besoin d'un environnement (Politique, légale,...) favorable aux affaires pour mieux opérer et orienter leurs décisions d'investissement. Cela est particulièrement la responsabilité du gouvernement. Le graphique ci-après montre les différents taux d'appréciation des personnes enquêtées :

Graphique 15.1.1 : Opinions sur l'environnement des affaires dans différents secteurs



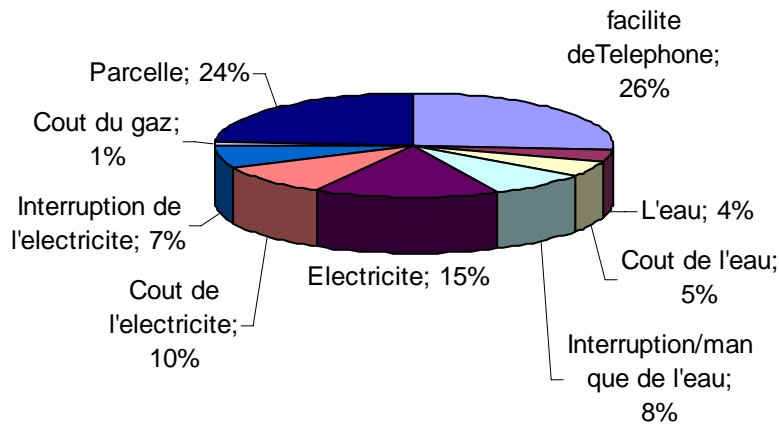
Par rapport à l'ensemble des réponses, nous pouvons facilement remarquer que l'environnement des affaires au Rwanda est relativement bon. Le taux des réponses de 59% estime que cet environnement est bon. Ceci est un résultat de l'engagement du gouvernement rwandais à promouvoir le secteur privé à travers la mise en place des mesures incitatives tels que les agences et autres institutions pour promouvoir l'investissement aussi local que étranger.

Cependant, il convient de considérer attentivement le taux de 38% des personnes qui estiment que l'environnement des affaires au Rwanda est médiocre. Bien que l'on ne puisse pas se fier entièrement à cette position, ceci laisse entendre qu'il y a encore beaucoup à faire pour améliorer le dit environnement. Ceci concerne par exemple le coût de l'investissement qui reste toujours élevé par rapport à la rentabilité économique et financière du capital investi.

15.2 Contraintes de se lancer dans les affaires:

Les différents opérateurs du secteur informel enquêtés ont révélé plusieurs difficultés/contraintes qui bloquent leurs investissements à différents niveaux. Pour analyser cette partie, nous avons considéré l'ensemble des contraintes évoquées mais au pire niveau ; c'est-à-dire que nous avons considéré l'option « problème majeur » afin de pouvoir identifier les grands contraintes pour l'investissement au Rwanda. Le graphique suivant reprend les pires contraintes par secteur :

Graphique 15.2.1: Contraintes liées aux infrastructures pour les affaires



Nous constatons enfin quatre contraintes qui influencent grandement l'environnement des affaires au dans le secteur informel Rwandais à savoir:

- les difficultés liées à la communication par téléphone
- les difficultés liées à l'accès à des parcelles pour exploitation
- les difficultés liées à l'électricité (disponibilité et coût)

Ces trois éléments à eux seuls représentent 75% de l'ensemble de tous les obstacles à l'investissement au Rwanda.

A part celles accentuées précédemment, d'autres contraintes ont été identifiées : le coût du transport local pour les matières premières, le manque d'accès à de bonnes routes, les conditions difficiles d'accès au financement, le manque d'un système d'arbitrage efficace, ainsi que la politique fiscale non favorable.

CHAPITRE 16 : PROSPECTIONS POUR LA CROISSANCE ET LA TRANSITION VERS LE STATUT FORMEL

16.1. Les raisons qui poussent les gens à rester informels:

Il est certain que beaucoup d'opérateurs informels avancent diverses raisons pour défendre leur statut informel. Ces raisons sont nombreuses et dépendent de beaucoup de facteurs. Selon les résultats de l'enquête, nous avons constaté des raisons regroupées en trois catégories. La répartition détaillée des raisons par catégorie est illustrée dans le tableau suivant :

Tableau 16.1.1: Représentation des raisons de rester dans le secteur informel

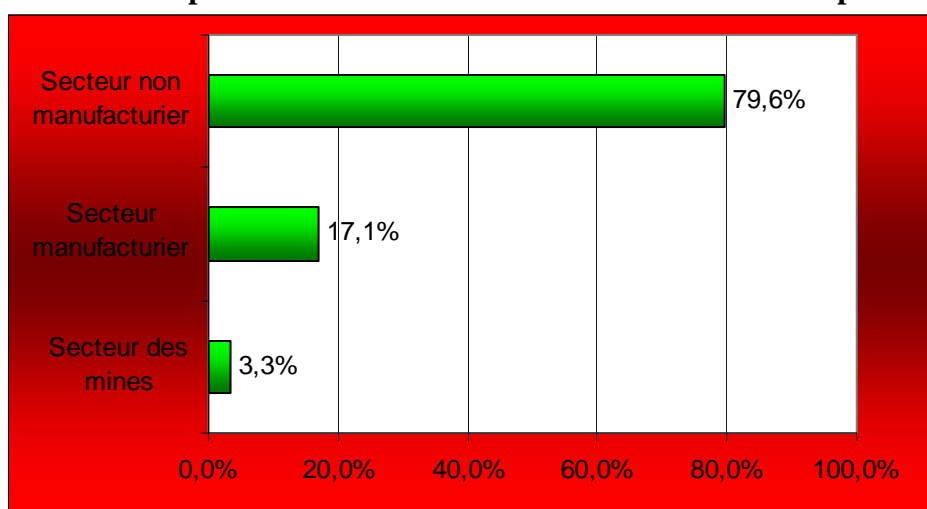
Principales raisons		SECTEURS			Total
		Minier	Manufacturier	Non manufacturier	
Ignorance					
Ne pas connaître les avantages de devenir formel par rapport au statut informel	Unit	30	232	854	1116
	%	39.47	40.70	36.70	37.54
Manque d'informations sur les prés requis pour devenir formel	Unit	38	338	1248	1624
	%	50	59.19	53.63	54.61
Contrôle excessif de l'autorité publique					
Echapper le contrôle de l'autorité publique et fiscale	Unit	11	106	432	549
	%	14.47	18.60	18.56	18.47
Eviter d'être sous l'emprise de la législation en matière	Unit	12	89	354	455
	%	15.79	15.61	15.21	15.30
Eviter d'être sous l'emprise de la législation du travail	Unit	6	66	265	337
	%	7.89	11.58	11.39	11.34
Eviter d'être sous le joug de la réglementation en matière des normes et standards	Unit	6	51	218	275
	%	7.89	8.95	9.38	9.26
Eviter les exigences relatives aux conditions sanitaires au lieu de travail	Unit	4	63	227	294
	%	5.26	11.05	9.76	9.89
Echapper à l'impôt sur les bénéfices	Unit	8	106	412	526
	%	10.53	18.60	17.73	17.71
Rien d'encourageant à devenir formel	Unit	35	277	1179	1491
	%	46.05	48.68	50.75	50.24
Rester dans l'informel					
Moins de tracasseries avec les pouvoirs publics	Unit	17	185	741	943
	%	22.37	32.46	31.87	31.74
Moins de tracasseries avec les pouvoirs publics	Unit	35	414	1718	2167
	%	46.05	72.50	73.83	72.86
Indépendance	Unit	19	249	1078	1346
	%	25	43.61	46.35	45.27
Facilité d'accéder au minimum nécessaire pour démarrer	Unit	22	283	1166	1471
	%	28.95	49.65	50.11	49.48
Facilité de disposer du personnel bon marché	Unit	24	209	920	1153
	%	31.58	36.67	39.54	38.78
Facilité d'avoir les acheteurs	Unit	14	168	753	935
	%	18.42	29.47	32.36	31.45

Facilité d'obtenir la production	Unit	16	149	586	751
	%	21.05	26.14	25.19	25.27
Facilité de s'installer partout où l'on veut sans avoir obligatoirement un siège social connu	Unit	14	231	877	1122
	%	18.42	40.53	37.70	37.75

16.2. Choix de rester informel:

A cote des efforts conjugués pour une transition des unités du secteur informel vers le formel, l'enquête révèle qu'il y a un bon nombre d'unités qui ont répondu en affirmant leur désir de rester dans l'informel. Ce choix est motivé par diverses raisons telles que évoquées dans le tableau précédent. Les proportions de ces choix par sous secteur sont reprises dans le graphique suivant :

Graphique 16.2.1 : Proportions de ces choix des rester dans l'informel par sous secteur

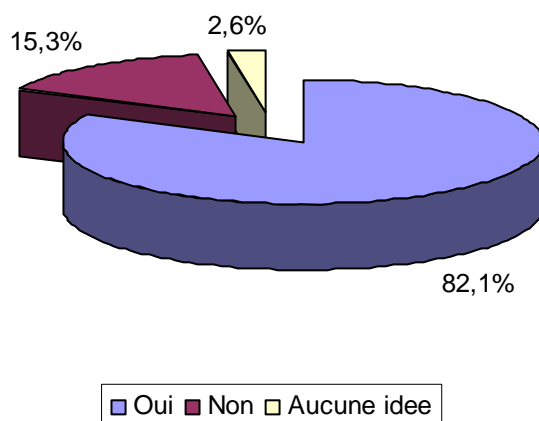


A partir de ce graphique, nous constatons facilement que le secteur non manufacturier contient plus d'unités qui désirent rester dans l'informel car il représente 79.6% de tous les enquêtés.

16.3. Prospection pour l'expansion

Sur l'ensemble de toutes les unités enquêtées, par rapport à la question de savoir si ils avaient l'intention de rénover et de développer leurs affaires, il y a eu trois options de réponses qui sont repris dans le graphique suivant:

Graphique 16.3.1: Intentions des unités du secteur informel de rénover et de développer leurs affaires



Il est bien clair que beaucoup d'opérateurs du secteur informel ont la volonté de développer leurs affaires car 82% de cette communauté font des efforts considérables pour développer leurs entreprises vers l'avant.

Pour concrétiser ces bonnes intentions d'expansion d'entreprises au sein du secteur informel, les opérateurs ont identifié un nombre d'éléments qu'ils estiment comme facteurs de blocage pour arriver à cette expansion.

Tableau 16.3.2 : Facteurs de blocage pour arriver à l'expansion des unités du secteur informel

Facteur de blocage des Unités			Minier	Manufacturier	Non manufacturier	Total
	Oui	Unités				
Elaboration des statuts de l'unité et se faire enregistrer auprès des instances habilitées	Oui	Unités	38	323	1249	1610
		%	71,70	67,15	65,12	65,66
Augmenter les investissements	Oui	Unités	47	452	1834	2333
		%	88,68	93,97	95,52	95,07
Promouvoir les activités et diversifier les produits (ou les services)	Oui	Unités	41	431	1672	2144
		%	77,36	89,79	87,08	87,40
Augmenter la production	Oui	Unités	47	428	1706	2181
		%	88,68	89,35	88,85	88,95
Extension et/ ou construire de nouveaux bâtiments	Oui	Unités	31	345	1303	1679
		%	58,49	71,73	67,86	68,42
Acquisition de nouvelles machines et promotion de la technologie	Oui	Unités	34	385	1065	1484
		%	64,15	80,04	55,47	60,47
Améliorer la qualité des produits en vue de les rendre plus compétitifs	Oui	Unités	37	403	1563	2003
		%	69,81	83,96	81,41	81,66
Approcher des experts en la matière pour profiter des expériences des autres	Oui	Unités	44	416	1606	2066
		%	83,02	86,49	83,65	84,19
Formation du propriétaire de l'unité	Oui	Unités	40	399	1504	1943

ainsi que de son personnel		%	75,47	82,95	78,33	79,18
Développer la nouvelle stratégie de marketing	Oui	Unités	41	405	1600	2046
		%	77,36	84,20	83,33	83,37

Au regard de ce tableau, nous pouvons affirmer que toutes les initiatives d'assistance aux entreprises du secteur informel peuvent se référer à ces éléments afin de trouver des moyens pour relever les défis.